|  |  |
| --- | --- |
| **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-20)Genève, 1er-9 mars 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | Document 23-F |
|  | **18 janvier 2022** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| Directeur du TSB |
| RAPPORT DU GROUPE CONSULTATIF DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS À l'assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-20),Partie I: CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES |
|  |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé:** | En vertu des numéros 197H, 197I et 204 de la Convention et des paragraphes 1.11.1, 4.4 et 4.9 de la Résolution 1 (Rév. Hammamet, 2016) de l'AMNT, le Directeur du TSB soumet le rapport ci-joint du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) du Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) à l'AMNT-20, pour examen et suite à donner. L'Appendice I fournit des informations complémentaires sur le projet de Plan d'action aux fins de l'analyse de la restructuration des Commissions d'études de l'UIT-T. Le rapport du GCNT comprend quatre parties: Partie I – Considérations générales (Document 23 de l'AMNT-20); Partie II – Projets de Résolutions révisées (Document 24 de l'AMNT-20); Partie III – Projets de Recommandations UIT-T révisées de la série A (Document 25 de l'AMNT-20); et Partie IV – Rapport du GCNT concernant la Résolution 22 de l'AMNT (Document 26 de l'AMNT-20). |
| **Contact:** | M. Bruce GraciePrésident du GCNT | Tél.: +1 613 592-3180Courriel: bruce.gracie@ericsson.com |

Table des matières

Page

[1 Introduction 3](#_Toc94876334)

[1.1 Attributions du GCNT 3](#_Toc94876335)

[1.2 Équipe de direction et réunions du GCNT 3](#_Toc94876336)

[2 Organisation des travaux 7](#_Toc94876337)

[2.1 Organisation des études et répartition des travaux 7](#_Toc94876338)

[3 Résultats des travaux effectués pendant la période d'études 2017-2021 11](#_Toc94876339)

[3.1 Généralités 11](#_Toc94876340)

[3.2 Principaux résultats obtenus 11](#_Toc94876341)

[3.3 Groupes spécialisés de l'UIT-T rattachés au GCNT 24](#_Toc94876343)

[3.4 Autres résultats des travaux du GCNT 27](#_Toc94876344)

[ANNEXE 1](#_Toc94876345) – [Liste des Recommandations, Suppléments et autres documents produits ou supprimés pendant la période d'études 31](#_Toc94876346)

[ANNEXE 2](#_Toc94876347) – [Résumé des résultats des travaux du Groupe du Rapporteur du GCNT sur la création de groupes régionaux des commissions d'études, la participation à leurs travaux et leur dissolution (RG-CPTRG) 34](#_Toc94876348)

[Appendice I du Document 23 de l'AMNT-20 – Projet de plan d'action aux fins de l'analyse de la restructuration des commissions d'études de l'UIT-T 39](#_Toc94876354)

# 1 Introduction

En vertu des numéros 197H, 197I et 204 de la Convention et des paragraphes 1.11.1, 4.4 et 4.9 de la Résolution 1 (Rév. Hammamet, 2016) de l'AMNT, le Directeur du TSB soumet le rapport ci-joint du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) du Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) à l'AMNT-20, pour examen et suite à donner.

## 1.1 Attributions du GCNT

Les attributions du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) sont énoncées à l'article 14A de la Convention de l'UIT, dans les Résolutions 1, 22, 40 et 45de l'AMNT ainsi que dans d'autres Résolutions pertinentes.

## 1.2 Équipe de direction et réunions du GCNT

Le GCNT s'est réuni à neuf[[1]](#footnote-1) reprises (47 jours de réunion pendant la période d'études, voir le Tableau 1), sous la présidence de M. Bruce Gracie (Ericsson Canada). Lors de la précédente période d'études, il avait tenu cinq réunions, pour un total de 22 jours de réunion.

L'AMNT-16, qui s'est tenue à Hammamet, a nommé comme Président du GCNT M. Bruce Gracie (Ericsson Canada), ainsi que huit Vice-Présidents, à savoir: M. Omar Tayseer Al-Odat (Jordanie), Mme Rim Belhassine-Cherif (Tunisie), M. Reiner Liebler (Allemagne), M. Victor Manuel Martinez Vanegas (Mexique), M. Vladimir Minkin (Fédération de Russie), Mme Monique Morrow (États-Unis), M. Matano Ndaro (Kenya) et Mme Weiling Xu (Chine, République populaire de).

TABLEau 1

Réunions du GCNT

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Dates | Rapports(disponibles dans les six langues de l'ONU) | Contributions | Documents temporaires |
| 1er-4 mai 2017 | [TSAG-R 1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0001) | 24 | 121 |
| 26 février – 2 mars 2018 | [TSAG-R 2](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0002) | 22 | 150 |
| 10-14 décembre 2018 | [TSAG-R 3](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0003) à [TSAG-R 7](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0007) | 15 | 172 |
| 23-27 septembre 2019 | [TSAG-R 8](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0008) | 38 | 191 |
| 10-14 février 2020 | [TSAG-R 9](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0009) | 36 | 132 |
| 21-25 septembre 2020(\*) | [TSAG-R 10](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0010) | 21 | 121 |
| 11-18 janvier 2021(\*) | [TSAG-R 11-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0011) à [TSAG-R 22](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0022) | 7 | 93 |
| 25-29 octobre 2021(\*) | [TSAG-R 23](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0023) | 17 | 143 |
| 10-17 janvier 2022(\*) | [TSAG-R 24](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0024) | 5 | 152 |

(\*) – réunion virtuelle.

Le GCNT a proposé des services de participation à distance pour toutes ses réunions (y compris les réunions de ses Groupes du Rapporteur):

– diffusion sur le web (écoute passive);

– un essai de participation à distance (écoute/visionnage et interventions actives) dans les six langues des Nations Unies; et

– sous-titrage (transcription de la transmission audio en temps réel).

Avant chacune des réunions du GCNT, des réunions de direction ont eu lieu avec le Président, les Vice-Présidents, le Conseiller et d'autres fonctionnaires du TSB. Le TSB avait organisé à l'intention des nouveaux venus des séances d'introduction et une visite guidée.

Au cours de la période d'études 2017-2020, le GCNT a examiné 183 contributions (122 contributions au cours de la période d'études 2013-2016; 123 contributions au cours de la période d'études 2009-2012; 146 contributions au cours de la période d'études 2005-2008) et 1 275 documents temporaires (622 documents temporaires entre 2013 et 2016, 463 documents temporaires entre 2009 et 2012; 685 documents temporaires entre 2005 et 2008).

Plusieurs Groupes du Rapporteur du GCNT ont tenu des réunions électroniques pendant la période intérimaire écoulée entre les réunions du GCNT (voir le Tableau 1-bis ci-dessous).

TABLEAU 1-bis

Réunions de Groupes du Rapporteur relevant du GCNT organisées
pendant la période d'études

| Dates | Lieu/hôte | Groupe(s) du Rapporteur | Titre de la manifestation |
| --- | --- | --- | --- |
| 1er-4 mai 2017 | Genève, Suisse/UIT-T | RG-SC,RG-SOP,RG-StdsStrat,RG-WP,RG-WM | Première réunion du GCNT |
| 7 juillet 2017 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 12 octobre 2017 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 27 octobre 2017 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 14 novembre 2017 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 26 février – 2 mars 2018 | Genève, Suisse/UIT-T | RG-ResReview,RG-SC,RG-SOP,RG-StdsStrat,RG-WP,RG-WM | Deuxième réunion du GCNT |
| 31 mai 2018 | Réunion virtuelle | RG-SC,RG-WM | Réunion électronique commune des Groupes RG-SC et RG-WM du GCNT |
| 29 juin 2018 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 31 août 2018 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 18 septembre 2018 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 24 septembre 2018 | Réunion virtuelle | RG-SC | Réunion électronique du Groupe RG-SC du GCNT |
| 28 septembre 2018 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 30 novembre 2018 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 10-14 décembre 2018 | Genève, Suisse/UIT-T | RG-CPTRG,RG-ResReview,RG-SC,RG-StdsStrat,RG-WP,RG-WM | Troisième réunion du GCNT |
| 28 février 2019 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 20 juin 2019 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 27 juin 2019 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 5 juillet 2019 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 29 août 2019 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 23-27 septembre 2019 | Genève, Suisse/UIT-T | RG-CPTRG,RG-ResReview,RG-SC,RG-StdsStrat,RG-WM,RG-WP | Quatrième réunion du GCNT |
| 1er novembre 2019 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 6 décembre 2019 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 18-19 décembre 2019 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunions électroniques du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 20 janvier 2020 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 10-14 février 2020 | Genève, Suisse/UIT-T | RG-CPTRG,RG-ResReview,RG-SC,RG-StdsStrat,RG-WM,RG-WP | Cinquième réunion du GCNT |
| 30 avril 2020 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 2 juillet 2020 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 28-29 juillet 2020 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 5-7 août 2020 | Réunion virtuelle | RG-WP | Réunion électronique du Groupe RG-WP du GCNT |
| 31 août 2020 | Réunion virtuelle | RG-ResReview | Réunion électronique du Groupe RG‑ResReview du GCNT |
| 4 septembre 2020 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 18 septembre 2020 | Réunion virtuelle | --- | Réunion électronique interrégionale de préparation en vue de l'AMNT-20 |
| 21-25 septembre 2020 | Réunion virtuelle | RG-SC,RG-StdsStrat,RG-WM,RG-WP | Sixième réunion (électronique) du GCNT |
| 20-21 octobre 2020 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 26 octobre 2020 | Réunion virtuelle | RG-SC | Réunion électronique du Groupe RG-SC du GCNT |
| 26 octobre 2020 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 3 novembre 2020 | Réunion virtuelle | RG-WP | Réunion électronique du Groupe RG-WP du GCNT |
| 9 novembre 2020 | Réunion virtuelle | RG-SOP | Réunion électronique du Groupe RG‑SOP du GCNT |
| 23 novembre 2020 | Réunion virtuelle | RG-SC | Réunion électronique du Groupe RG-SC du GCNT |
| 2 décembre 2020  | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 3 décembre 2020 | Réunion virtuelle | RG-ResReview | Réunion électronique du Groupe RG‑ResReview du GCNT |
| 8 décembre 2020 | Réunion virtuelle | RG-WP | Réunion électronique du Groupe RG-WP du GCNT |
| 8-9 décembre 2020 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 8 janvier 2021 | Réunion virtuelle | --- | Réunion électronique interrégionale de préparation en vue de l'AMNT-20 |
| 11-18 janvier 2021 | Réunion virtuelle | RG-ResReview,RG-SC,RG-StdsStrat,RG-WM,RG-WP | Septième réunion (électronique) du GCNT |
| 23-24 mars 2021 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 8 avril 2021 | Réunion virtuelle | RG-SC | Réunion électronique du Groupe RG-SC du GCNT |
| 22 juin 2021 | Réunion virtuelle | RG-WP | Réunion électronique du Groupe RG-WP du GCNT |
| 24 juin 2021 | Réunion virtuelle | RG-StdsStrat | Réunion électronique du Groupe RG‑StdsStrat du GCNT |
| 29 juin 2021 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 22 juillet 2021 | Réunion virtuelle | RG-SC | Réunion électronique du Groupe RG-SC du GCNT |
| 27 juillet 2021 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 9 septembre 2021 | Réunion virtuelle | RG-SC | Réunion électronique du Groupe RG-SC du GCNT |
| 15 septembre 2021 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 21 octobre 2021 | Réunion virtuelle | --- | Réunion électronique interrégionale de préparation en vue de l'AMNT-20 |
| 25-29 octobre 2021 | Réunion virtuelle | RG-ResReview,RG-SC,RG-WM,RG-WP | Huitième réunion (électronique) du GCNT |
| 22-23 novembre 2021 | Réunion virtuelle | RG-WP | Réunion électronique du Groupe RG-WP du GCNT |
| 24 novembre 2021 | Réunion virtuelle | RG-SC | Réunion électronique du Groupe RG-SC du GCNT |
| 26 novembre 2021 | Réunion virtuelle | RG-ResReview | Réunion électronique du Groupe RG‑ResReview du GCNT consacrée à la Résolution 67 de l'AMNT |
| 30 novembre – 1er décembre 2021 | Réunion virtuelle | RG-WM | Réunion électronique du Groupe RG‑WM du GCNT |
| 6 janvier 2022 | Réunion virtuelle | --- | Réunion électronique interrégionale de préparation en vue de l'AMNT-20 |
| 10-17 janvier 2022 | Réunion virtuelle | RG-ResReview,RG-SC,RG-WM,RG-WP | Neuvième réunion (électronique) du GCNT |

# 2 Organisation des travaux

## 2.1 Organisation des études et répartition des travaux

**2.1.1** À la première réunion qu'il a tenue pendant la période d'études, le GCNT a décidé d'établir cinq Groupes du Rapporteur (RG-SC, RG-SOP, RG-StdsStrat, RG-WM et RG-WP) et deux Groupes du Rapporteur additionnels (RG-ResReview et RG-CPTRG) ont été créés ultérieurement au cours de la période d'études, le Groupe RG-CPTRG a été dissous le 14 février 2020. Les réunions des sept Groupes du Rapporteur ont permis de réduire la charge de travail des séances plénières du GCNT et d'organiser des réunions électroniques intérimaires pour faire progresser les travaux. Pendant la période d'études, trois groupes spécialisés de l'UIT-T (FG‑DFC, FG-DLT et FG-QIT4N) rattachés au GCNT ont été constitués, afin d'examiner les nouveaux travaux correspondants du Secteur et une nouvelle Activité de coordination conjointe (JCA) de l'UIT-T a été créée, afin d'assurer une coordination à grande échelle de la normalisation du certificat COVID numérique.

**2.1.2** Le Tableau 2 donne le numéro et le nom de chaque Groupe du Rapporteur, ainsi que le nom de son Rapporteur/ses Corapporteurs.

**2.1.3** On trouvera dans le Tableau 3 la liste des groupes spécialisés de l'UIT-T créés par le GCNT pendant la période d'études.

TABLEAU 2

Organisation des travaux du GCNT

| Groupe du Rapporteur | Nom du Groupe du Rapporteur | Rapporteur/Corapporteurs par roulement |
| --- | --- | --- |
| RG-CPTRG | Groupes régionaux | M. Kwame Baah-Acheamfuor (Ghana). |
| RG-ResReview | Examen des Résolutions | M. Vladimir Minkin, Fédération de Russie. |
| RG-SC | Renforcement de la collaboration | M. Glenn Parsons, Ericsson Canada. |
| RG-SOP | Plan stratégique et plan opérationnel | M. Victor Martinez Vanegas, Mexique. |
| RG-StdsStrat | Stratégie en matière de normalisation | M. Yoichi Maeda(\*), Japon;M. Stephen Hayes(\*\*), Ericsson, États-Unis;M. Didier Berthoumieux(\*\*\*), Nokia Bell Labs, France;Mme Rim Belhassine-Cherif(#), Tunisie Telecom, Tunisie;M. Vasily Dolmatov, Fédération de Russie(%);M. David Ward(%), Cisco;M. Arnaud Taddei(#), Broadcom (anciennement Symantec), États‑Unis;Mme Judy Zhu, Alibaba Group, Chine (République populaire de). |
| RG-WM | Méthodes de travail | M. Steve Trowbridge, Nokia (États-Unis), États-Unis. |
| RG-WP | Programme de travail et structure des commissions d'études | M. Reiner Liebler(@), Allemagne.Mme Miho Naganuma($), NEC Corporation. |

(\*): Rapporteur par roulement du 1er mai 2017 au 2 mars 2018.

(\*\*): Rapporteur par roulement du 3 mars au 14 décembre 2018, et depuis le 18 janvier 2021.

(\*\*\*): Rapporteur par roulement du 15 décembre 2018 au 27 septembre 2019.

(#): Corapporteur depuis le 14 décembre 2018; Rapporteur par roulement du 28 septembre 2019 au 18 janvier 2021.

(%): Corapporteur jusqu'à décembre 2018.

(@): Rapporteur jusqu'au 18 janvier 2021.

($): Rapporteur depuis le 18 janvier 2021.

TABLEAU 3

Groupes spécialisés de l'UIT-T (rattachés au GCNT)

| Nom du groupe spécialisé | Président,Coprésidents | Vice-Présidents |
| --- | --- | --- |
| Monnaie numérique, y compris la monnaie fiduciaire numérique (FG-DFC) | M. David Wen (eCurrency). | M. Yao Qian, Institut de recherche sur la monnaie numérique, Banque populaire de Chine;M. Jacques Francoeur, Université d'État de San José, États‑Unis;M. Ahmed Said, NTRA, Égypte;M. Mandar Deshpande, Ministère des communications, Inde;M. Njunga N'dungu, ancien Gouverneur de la Banque centrale du Kenya;M. Sami Trimech, Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication. |
| Application de la technologie des registres distribués (FG-DLT) | M. David Watrin (Swisscom). | Mme Suzana Maranhão, Banque de développement du Brésil (BNDES), Brésil. |
| Informatique quantique pour les réseaux (FG‑QIT4N) | M. Qiang Zhang, Université chinoise des sciences et des technologies (USTC), Chine (République populaire de);M. Alexey Borodin, (Rostelecom, Fédération de Russie);M. James Nagel, (L3Harris Technologies, États-Unis d'Amérique). | M. Dong-Hi Sim, SK Telecom, Corée (Rép. de);M. Fahad Alduraibi, Commission des technologies de la communication et de l'information (CITC), Arabie saoudite;M. Helmut Griesser, Adva Optical Networking, Allemagne;M. Hyungsoo (Hans) Kim, KT Corporation, Corée (Rép. de);M. Jiajun Ma, QuantumCTek Co. Ltd., Chine (République populaire de);M. Junsen Lai, Académie chinoise des technologies de l'information et de la communication (CAICT), Chine (République populaire de);M. Kaoru Kenyoshi, Institut national des technologies de l'information et de la communication (NICT), Japon;M. Momtchil Peev, Huawei Technologies Duesseldorf GmbH (HWDU), Allemagne. |

TABLEAU 3

Autres groupes (le cas échéant)

| Nom du groupe spécialisé | Président | Coprésidents/Vice-Présidents |
| --- | --- | --- |
| Groupe ad hoc de l'UIT-T sur la gouvernance et la gestion des réunions électroniques (AHG-GME) | M. Philip Rushton (Royaume-Uni) |  |
| Groupe de travail par correspondance de l'UIT-T sur la restructuration des Commissions d'études de l'UIT-T | M. Philip Rushton (Royaume-Uni) |  |
| Activité de coordination conjointe de l'UIT-T sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA-AHF) | Mme Andrea Saks (États-Unis) | M. Floris L. Van Nes(\*);M. Christopher Jones(\*);M. Gerry Ellis(\*). |
| Activité de coordination conjointe de l'UIT-T sur le certificat COVID numérique (JCA-DCC) | M. Heung-Youl Youm (Corée, Rép. de) |  |
| Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV) de l'UIT-T | Mme Rim Belhaj (Tunisie) | M. Tong Wu (Chine)(\*\*);M. Konstantin Trofimov (Fédération de Russie)(\*\*);M. Paul Najarian (États-Unis)(\*\*). |
| Groupe de coordination du programme de normalisation (SPGC) du Comité de gestion des normes (SMB) de la CEI/Bureau de gestion technique (TMB) de l'ISO/GCNT de l'UIT-T | Mme Amanda Richardson (ISO, BSI) | – |

(\*): Coprésident

(\*\*): Vice-Président

**2.1.4** Le GCNT a poursuivi les travaux menés dans le cadre de l'Activité de coordination conjointe de l'UIT-T sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA-AHF) (voir le Tableau 3), avec un mandat révisé (voir [l'Annexe E du Document TSAG R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0001)), et a examiné à chacune de ses réunions le rapport d'activité de la JCA-AHF. Le 29 octobre 2021, le GCNT a créé une nouvelle Activité de coordination conjointe de l'UIT-T sur le certificat COVID numérique (JCA-DCC de l'UIT-T), dont le mandat approuvé à titre provisoire figure dans l'[Annexe D du Document [TSAG R12](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0012)](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0012).

**2.1.5** Le Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV) de l'UIT-T a poursuivi ses travaux et fait rapport au GCNT sur leur avancement (voir le paragraphe 3.4.1).

**2.1.6** Le GCNT a approuvé la création du nouveau Groupe de coordination du programme de normalisation (SPGC) du Comité de gestion des normes (SMB) de la CEI/Bureau de gestion technique (TMB) de l'ISO/GCNT de l'UIT-T, pour lequel il a désigné une délégation constituée de représentants du GCNT auprès du Groupe SPGC; le GCNT reçoit des rapports d'activité du Groupe SPCG (voir le paragraphe 3.2.3.4).

**2.1.7** Du 18 janvier au 25 octobre 2021, un groupe de travail par correspondance sur la restructuration des Commissions d'études de l'UIT-T a exercé ses activités dans le cadre du GCNT (Groupe du Rapporteur RG-WP) (voir le paragraphe 3.2.7.4).

**2.1.8** Du 25 octobre 2021 au 17 janvier 2022, un groupe ad hoc sur la gouvernance et la gestion des réunions électroniques (AHG-GME), dont le mandat figure dans l'[Annexe C du Document TSAG R12,](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-R-0012/en) a mené des travaux dans le cadre du GCNT; le rapport du Groupe AHG‑GME figure dans le Document [TSAG-TD1204](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1204). Le GCNT a autorisé le Groupe AHG-GME à poursuivre ses activités jusqu'en novembre 2022.

# 3 Résultats des travaux effectués pendant la période d'études 2017-2021

## 3.1 Généralités

Pendant la période d'études, le GCNT a examiné 183 contributions, élaboré un grand nombre de documents temporaires et envoyé 50 notes de liaison.

Conformément à la mission qui lui avait été confiée de revoir le programme de travail de l'UIT‑T et au pouvoir qui lui avait été conféré au titre des Résolutions 22 (Rév. Hammamet, 2016) et 45 (Rév. Hammamet, 2016) de l'AMNT, le GCNT a, pendant cette période:

– révisé quatre Recommandations UIT-T existantes de la série A (à savoir les Recommandations UIT-T A.1, A.5, A.13 et A.25) (voir l'Annexe 1);

− révisé le *Manuel à l'intention des Rapporteurs et des éditeurs*;

− créé trois groupes spécialisés de l'UIT-T (FG-DFC, FG-DLT et FG-QIT4N);

 le GCNT a pris connaissance des résultats des travaux du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques (FG-DFS), qui a achevé ses travaux en décembre 2016, et transmis, lors de sa première réunion, les 28 rapports techniques et les 85 recommandations du Groupe FG-DFS aux CE 2, 3, 12, 16 et 17 de l'UIT-T;

 à sa première réunion, le GCNT a établi de nouveaux groupes spécialisés de l'UIT-T sur la monnaie numérique, y compris la monnaie fiduciaire numérique (FG-DFC), et sur l'application de la technologie des registres distribués (FG-DLT), groupes qui sont rattachés au GCNT. Le GCNT a prorogé le mandat des Groupes FG-DLT et FG-DFC, qui devait prendre fin en avril 2019, jusqu'en septembre 2019;
le GCNT a été saisi de huit produits finals du Groupe FG-DLT et de sept produits finals du Groupe FG-DFC, qu'il a transmis respectivement aux commissions d'études concernées. Les Groupes FG-DLT et FG-DFC ont achevé leurs travaux en 2019 et le GCNT a approuvé leur dissolution;
à sa quatrième réunion, le GCNT a créé le nouveau Groupe spécialisé de l'UIT FG‑QIT4N, rattaché au GCNT. Il a prorogé le mandat du Groupe FG-QIT4N, qui devait prendre fin en septembre 2020, jusqu'en décembre 2021. Le GCNT a été saisi de neuf produits finals du Groupe FG-QIT4N, qu'il a transmis respectivement aux commissions d'études concernées;

− créé une nouvelle Activité de coordination conjointe sur le certificat COVID numérique (JCA-DCC).

Le GCNT a adressé de nombreuses notes de liaison aux Commissions d'études de l'UIT-T pour leur donner des conseils et des lignes directrices sur les méthodes de travail, la coordination externe et des questions concernant plusieurs commissions d'études. Le GCNT s'est aussi mis en rapport avec l'UIT-R, l'UIT-D et l'ISO/CEI JTC1. Le GCNT a établi une liaison avec les six organisations régionales dans le cadre des travaux préparatoires en vue de l'AMNT-20.

Le GCNT a été appelé, conformément à des Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires et des Décisions du Conseil, à fournir des avis sur un grand nombre de sujets. Ces avis ont été élaborés et transmis de manière appropriée sur des sujets tels que les plans stratégique et opérationnel, la coordination des planifications stratégique, financière et opérationnelle, les méthodes de travail électroniques, les questions relatives à la réduction de l'écart en matière de normalisation et les priorités de l'UIT-T.

## 3.2 Principaux résultats obtenus

Les principaux résultats obtenus par le GCNT et ses Groupes du Rapporteur sont brièvement résumés ci-dessous.

### 3.2.1 Groupe du Rapporteur du GCNT sur les groupes régionaux (RG-CPTRG)

Afin d'assurer le suivi de la Recommandation 8[[2]](#footnote-2) de la Conférence de plénipotentiaires de 2018, le GCNT a créé le nouveau Groupe RG-CPTRG (voir le [mandat](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/studygroups/2017-2020/tsag/cptrg/SitePages/ToR.aspx)) pendant l'actuelle période d'études, en vue de clarifier les critères applicables à la création de groupes régionaux des commissions d'études, à la participation à leurs travaux et à leur dissolution, ainsi que le rôle du GCNT à cet égard. Le Groupe RG-CPTRG a recueilli auprès des commissions d'études des informations sur les modalités de participation des groupes régionaux aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-T, et a reçu la part de l'Unité des affaires juridiques de l'UIT un avis juridique sur les groupes régionaux. Les rapports du Groupe RG-CPTRG présentés aux réunions du GCNT figurent dans les Documents TD[284](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-181210-TD-GEN-0284), [453](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-190923-TD-GEN-0453), [645](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200210-TD-GEN-0645) et [766](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200210-TD-GEN-0766) du GCNT.

Les Groupes régionaux se sont révélés être un mécanisme efficace pour réduire l'écart en matière de normalisation, en encourageant la participation effective aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-T, et pour augmenter le nombre et la qualité des contributions émanant des différentes régions. L'UIT-T compte désormais 24 groupes régionaux:

• Huit pour la région Afrique (Commissions d'études 2, 3, 5, 11, 12, 13, 17 et 20).

• Quatre pour la région Amériques (Commissions d'études 2, 3, 5 et 20).

• Cinq pour la région des États arabes (Commissions d'études 2, 3, 5, 17 et 20).

• Deux pour la région Asie-Pacifique (Commissions d'études 3 et 5).

• Quatre pour l'Europe de l'Est, l'Asie centrale et la Transcaucasie (Commissions d'études 3, 11, 13 et 20).

• Un pour l'Europe et le bassin méditerranéen (Commission d'études 3).

Le Groupe RG-CPTRG a recueilli des informations auprès des Commissions d'études de l'UIT-T concernant leurs groupes régionaux, ce qui a permis d'obtenir des éclaircissements sur les critères régissant actuellement la création de groupes régionaux des Commissions d'études de l'UIT-T, leur participation à leurs travaux et leur dissolution, en vue d'atteindre une partie du premier objectif du mandat du Groupe RG-CPTRG. Le Groupe RG-CPTRG a examiné un avis de l'Unité des affaires juridiques (LAU) de l'UIT visant à apporter des éclaircissements sur le rôle du GCNT dans la création de groupes régionaux des Commissions d'études de l'UIT-T et sur les droits de participation des membres de secteur, des Associés et des établissements universitaires (voir le Document [TD577](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0577) du GCNT). Le GCNT est convenu que les objectifs indiqués dans le mandat du Groupe RG-CPTRG avaient été atteints et qu'aucune réunion supplémentaire n'était nécessaire. En conséquence, il a dissous le Groupe RG-CPTRG. Les résultats obtenus par le Groupe RG-CPTRG sont brièvement présentés dans l'Annexe 2 (voir le Document [TD766](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200210-TD-GEN-0766) du GCNT).

### 3.2.2 Groupe du Rapporteur du GCNT chargé d'examiner les Résolutions de l'AMNT (RG‑ResReview)

En prévision de l'AMNT-20, le GCNT a créé un nouveau Groupe du Rapporteur ([mandat](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/studygroups/2017-2020/tsag/resolutions/SitePages/ToR.aspx)), au cours de la période d'études actuelle, pour examiner les Résolutions de l'AMNT dans le but de les rationnaliser, en tenant compte des Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires et des autres Secteurs, selon le cas. Les rapports d'activité du Groupe RG-ResReview établis lors de ses réunions

intérimaires sont reproduits dans les Documents temporaires (TD) [813](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200921-TD-GEN-0813), [955](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-210111-TD-GEN-0955) et [1230](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1230) du GCNT. Les rapports du Groupe RG-ResReview présentés lors des réunions du GCNT figurent dans les Documents temporaires [245](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0245), [280](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-181210-TD-GEN-0280), [455-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-190923-TD-GEN-0455), [647](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200210-TD-GEN-0647), [920](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-210111-TD-GEN-0920), [1023](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-211025-TD-GEN-1023) et [1178](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1178)-R1 du GCNT.

Le Groupe a précisé le concept et les notions de rationalisation dans le contexte des Résolutions de l'AMNT et de la PP (voir le Document [TSAG-LS30-R1](https://www.itu.int/net/ITU-T/ls/ls.aspx?isn=22627)), étudié les possibilités de rationalisation des Résolutions et examiné un très grand nombre de projets de propositions visant à modifier des Résolutions de l'AMNT. Le Groupe a examiné en parallèle les propositions soumises par les organisations régionales de télécommunication concernant les Résolutions 22, 35, 43, 44, 59, 67, 70, 72, 73, 75, 83 et 84 de l'AMNT. Il a été convenu d'un commun accord de supprimer la Résolution 35 (Rév. Hammamet, 2016). Les propositions de modification de la Résolution 67 (Rév. Hammamet, 2016) ont fait l'objet d'un examen détaillé et de consultations approfondies dont les résultats figurent dans le Document [TSAG-TD1230](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1230). Les commentaires et propositions formulés lors de cet examen ont facilité les travaux préparatoires des organisations régionales de télécommunication en vue de l'AMNT et seront utiles lors des discussions qui se dérouleront à cette Conférence.

Le Groupe a aidé le GCNT à recenser [les coordonnateurs et les responsables](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/wtsa-20/prepmeet/Lists/ContactSheet/DefViewContacts.aspx) de la coordination des organisations régionales dans le cadre de leurs travaux préparatoires en vue de l'AMNT-20, ainsi qu'à élaborer un tableau de correspondance (voir le Document [TSAG-TD1224](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1224)) entre les contributions soumises par les organisations régionales et les Résolutions de l'AMNT ainsi que les Recommandations UIT-T de la série A confiées aux Groupes du Rapporteur du GCNT.

### 3.2.3 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le renforcement de la coopération (RG-SC)

Le Groupe RG-SC du GCNT ([mandat](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/studygroups/2017-2020/tsag/sc/SitePages/ToR.aspx)) a examiné les méthodes et les approches existantes en matière de collaboration ou de coopération avec les autres organisations de normalisation ainsi qu'avec les autres Secteurs de l'UIT, en vue d'encourager l'UIT-T et les autres organisations de normalisation à mettre davantage l'accent sur la collaboration ou la coopération dans leurs travaux, sur une base de réciprocité et de respect mutuel. Les activités de liaison avec l'ISO/CEI JTC 1 et l'IAB ont été menées dans le cadre de relations extérieures avec la CEI. Les rapports d'activité du Groupe RG-SC établis lors de ses réunions intérimaires figurent dans les Documents temporaires [318](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-181210-TD-GEN-0318), [953](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-210111-TD-GEN-0953), [1054](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-211025-TD-GEN-1054) et [1202](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1202) du GCNT. Les rapports du Groupe RG-SC présentés lors des réunions du GCNT figurent dans les Documents temporaires [86](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-170501-TD-GEN-0086), [129](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0129), [282](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-181210-TD-GEN-0282), [457](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-190923-TD-GEN-0457), [649](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200210-TD-GEN-0649), [779-R3](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200921-TD-GEN-0779), [922](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-210111-TD-GEN-0922), [1025-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-211025-TD-GEN-1025) et [1180](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1180) du GCNT.

Ce Groupe du Rapporteur, en collaboration avec le Groupe RG-WM du GCNT, a apporté une assistance au GCNT concernant:

• La révision de la Recommandation UIT-T A.5 "*Procédures génériques applicables à l'inclusion dans les Recommandations UIT-T de références à des documents émanant d'autres organisations*".

 Les principales modifications, proposées pour l'essentiel par la Fédération de Russie, visaient notamment à:

– ajouter un délai pour la soumission des propositions relatives à l'inclusion d'une référence normative (§ 6.3);

– faire mention de la justification au titre de la Recommandation UIT-T A.5 concernant l'habilitation d'une autre organisation dans toute circulaire relative à la procédure TAP ou dans toute annonce concernant le dernier appel dans le cadre de la procédure AAP (§ 7.3);

– ajouter, dans les critères d'habilitation des organisations, l'obligation d'informer l'UIT lorsque le droit de toute partie ayant un intérêt matériel à devenir membre de l'autre organisation est restreint (Annexe B, 3).

• La Recommandation UIT-T A.25 "*Procédures génériques d'incorporation de texte applicables entre l'UIT‑T et d'autres organisations*".

 Les principales modifications, proposées pour l'essentiel par la Fédération de Russie, visaient notamment à:

– ajouter des dispositions pour indiquer clairement quelle organisation est chargée de tenir à jour le texte incorporé (§ 6.1.2.10, Appendice II, 10);

– ajouter un délai pour la notification, par voie d'une lettre circulaire, lorsque l'autre organisation est chargée d'élaborer de nouvelles versions du texte lorsqu'il est prévu de soumettre le projet de Recommandation UIT-T qui en résulte pour détermination en vue de la consultation (procédure TAP), ou pour consentement en vue du dernier appel (procédure AAP) (§ 6.1.3);

– supprimer le texte faisant mention du transfert des aspects relatifs aux droits de propriété intellectuelle émanant du texte de l'autre organisation incorporé dans la Recommandation UIT-T (§ 6.1.6);

– ajouter l'obligation de modifier la page de couverture de la Recommandation UIT-T qui en résulte et qui contient du texte incorporé (§ 6.1.7).

En octobre 2021, le GCNT a commencé à établir une nouvelle version révisée de la Recommandation UIT-T A.5, afin de tenir compte des nouvelles exigences émanant de la CE 15 de l'UIT-T et des éléments d'une contribution. Les résultats ont été soumis dans le cadre d'une proposition soumise à l'AMNT-20.

En outre, le GCNT a élaboré et approuvé un nouvel Appendice à la Recommandation UIT-T A.23 concernant les bonnes pratiques.

Le GCNT a communiqué une liste à jour des mécanismes de collaboration à l'UIT-T avec toutes les Commissions d'études de l'UIT-T.

#### 3.2.3.1 Coordination intersectorielle à l'UIT

Conformément à la Résolution 191 de la Conférence de plénipotentiaires, le GCNT, le GCR et le GCDT ont poursuivi l'examen des activités actuelles et nouvelles et de leur répartition entre l'UIT‑R, l'UIT-T et l'UIT-D. Par l'intermédiaire du GCNT, le Groupe entretient une relation étroite avec le GCR et le GCDT, afin de créer des synergies et de renforcer ainsi la coordination et la coopération entre les trois Secteurs de l'UIT sur des questions d'intérêt mutuel. Le Groupe spécial de coordination intersectorielle du Secrétariat général et le Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel (ISCG) ont soumis leurs rapports au GCNT à chacune de ses réunions.

Les représentants désignés du GCNT auprès du Groupe ISCG sont M. Vladimir Minkin et M. Matano Ndaro (Vice-Présidents du GCNT). Des consultations sont en cours afin de confirmer les candidatures proposées et les personnes désignées du GCNT pour la coordination à l'échelle de l'UIT en ce qui concerne les questions hautement prioritaires que sont les changements climatiques et l'accessibilité. Le Groupe RG-SC du GCNT a examiné la situation actuelle des activités de coordination entre les trois Secteurs de l'UIT – ou entre deux Secteurs – sur les sujets communs à l'UIT-T d'une part, et à l'UIT-R ou l'UIT-D d'autre part, et le GCNT a continué d'actualiser et de communiquer les tableaux de correspondance des domaines d'étude communs aux Commissions d'études de l'UIT-D et de l'UIT-T ainsi qu'aux Commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T et les a transmis au GCR, au GCDT, à l'ISCG ainsi qu'aux Commissions d'études de l'UIT-T. Les activités de coordination ont permis de mettre en évidence les domaines d'intérêt commun et contribué à réduire ou à éviter les chevauchements et la redondance des travaux entre les Secteurs.

#### 3.2.3.2 Coopération en matière de normalisation mondiale (WSC)

Le Groupe RG-SC du GCNT a été saisi des rapports des 16ème, 17ème, 18ème, 19ème et 20ème réunions annuelles de la WSC entre l'ISO et la CEI à l'intention de l'UIT-T. Ces réunions de la WSC se sont révélées utiles pour une coordination de haut niveau entre l'UIT, l'ISO et la CEI.

Le GCNT a approuvé le mandat révisé de la WSC.

#### 3.2.3.3 JTC 1 de l'ISO/CEI

M. Shigeru Miyake (Hitachi, Japon) exerce la fonction de chargé de liaison auprès de l'ISO/CEI JTC 1 depuis 2018, M. Olivier Dubuisson n'étant pas en mesure de continuer d'exercer cette fonction. M. Heng Qian est chargé de liaison de l'ISO/CEI JTC 1 auprès de l'UIT-T.

Le Groupe RG-SC du GCNT, qui était saisi des rapports des séances plénières de l'ISO/CEI JTC 1 par l'intermédiaire de M. Miyake, a examiné les incidences éventuelles pour l'UIT-T et donné des avis au GCNT, aux Commissions d'études de l'UIT-T ainsi qu'à d'autres groupes de l'UIT-T. Des activités de liaison ont été menées entre le GCNT et l'ISO/CEI JTC 1.

Des consultations et des échanges d'informations ont eu lieu avec les membres du Groupe SPCG et le secrétariat de l'ISO/CEI JTC 1 à propos du projet de nouveau sujet d'étude sur un nouvel Appendice à la Recommandation UIT-T A.23 concernant les bonnes pratiques. Le GCNT a informé l'ISO/CEI JTC 1 (Document [TSAG-LS48](https://www.itu.int/ifa/t/2017/ls/tsag/sp16-tsag-oLS-00048.docx)) de l'approbation de l'Appendice II à la Recommandation UIT-T A.23 Amd.1.

#### 3.2.3.4 Groupe d'action mixte ISO/CEI/UIT-T sur la collaboration efficace (JTFEC) et Groupe de coordination du programme de normalisation (SPCG) du SMB de la CEI/TMB de l'ISO/GCNT de l'UIT-T

M. Ajit Jillavenkatesa (États-Unis), M. Yoichi Maeda (Japon) et Mme Gaelle Martin-Cocher (Blackberry, Canada) sont les représentants du GCNT désignés pour participer aux travaux du Groupe d'action mixte ISO/CEI/UIT-T sur la collaboration efficace (JTFEC), qui a exercé ses activités de mai 2017 à septembre 2018. Ce Groupe d'action a élaboré une proposition contenant le mandat d'un nouveau Groupe de coordination du programme de normalisation (SPCG) du SMB de la CEI/TMB de l'ISO/GCNT de l'UIT-T ainsi qu'une déclaration de communication, qui ont été approuvées par le GCNT, le SMB de la CEI et le TMB de l'ISO.

Le Groupe de coordination du programme de normalisation (SPCG) du SMB de la CEI/TMB de l'ISO/GCNT de l'UIT-T est actif depuis l'été 2019. M. Ajit Jillavenkatesa, M. Yoichi Maeda (Japon) et Mme Gaelle Martin-Cocher ont été désignés comme représentants du GCNT pour participer aux travaux Groupe SPCG, qui a rendu compte de ses activités et soumis des recommandations au GCNT, au SMB de la CEI et au TMB de l'ISO. Le Groupe SPCG a reçu et examiné des propositions concernant les nouveaux domaines d'étude proposés et a transmis ses commentaires au GCNT. Le Groupe SPCG soumet un rapport d'activité à chaque réunion du GCNT.

Les participants à la sixième réunion du GCNT ont désigné auprès du Groupe SPCG une nouvelle délégation du GCNT comprenant M. Ajit Jillavenkatesa (États-Unis), Mme Gaelle Martin-Cocher (InterDigital Canada Ltee), Mme Miho Naganuma (NEC Corporation) et M. Per Fröjdh (Telefon AB – LM Ericsson).

Le GCNT a distribué un document approuvé du Groupe SPCG de la CEI/de l'ISO/de l'UIT-T intitulé "*Appel du TMB de l'ISO, du SMB de la CEI et du GCNT de l'UIT‑T concernant la coordination efficace des activités de normalisation technique de l'ISO, de la CEI et de l'UIT-T*"*.*

#### 3.2.3.5 Groupe d'action mixte CEI-ISO-UIT sur les villes intelligentes

Le GCNT a pris note de la création du nouveau Groupe d'action mixte CEI-ISO-UIT sur les villes intelligentes.

#### 3.2.3.6 Collaboration pour la normalisation mondiale (GSC)

Le Groupe RG-SC du GCNT a examiné les résultats de la réunion de la Collaboration pour la normalisation mondiale (GSC-22) tenue les 26 et 27 mars 2019.

#### 3.2.3.7 Collaboration avec la CEI/SEG 8

Le GCNT collabore avec la CEI/SEG 8, auprès de laquelle M. Yoichi Maeda est le représentant désigné du GCNT pour la veille concernant les sujets d'actualité.

#### 3.2.3.8 Code source ouvert

Conformément à la Résolution 90 (Hammamet, 2016), le Groupe RG-SC du GCNT a étudié plusieurs contributions et notes de liaison concernant le code source ouvert. Il a recueilli des commentaires auprès des Commissions d'études de l'UIT-T et obtenu une vue d'ensemble de leurs activités en matière de code source ouvert.

Le GCNT a assuré la liaison avec l'ISO/CEI 1 au sujet du code source ouvert et contribué à l'étude de l'ISO/CEI JTC 1/AG3 sur les logiciels à code source ouvert.

#### 3.2.3.9 Collaboration avec l'UPU

Le GCNT a apporté un appui à la CE 17 de l'UIT-T, en vue d'habiliter l'UPU au titre de la Recommandation UIT‑T A.5, afin que la Recommandation UIT-T A.25 puisse être appliquée aux fins de l'incorporation de la norme UPU S68 dans un projet de Recommandation UIT-T X.upu.

#### 3.2.3.10 Collaboration renforcée avec oneM2M

Le GCNT, par l'intermédiaire de la CE 20, s'est efforcé d'intensifier la collaboration avec oneM2M; à cet égard, un projet de procédure applicable à la soumission et à la tenue à jour des spécifications oneM2M incorporées dans des Recommandations UIT-T est en cours d'élaboration (voir la note de liaison [TSAG-LS43](https://www.itu.int/net/itu-t/ls/ls.aspx?isn=26456)).

#### 3.2.3.11 Collaboration avec l'IETF et l'IRTF

Le GCNT a reconnu l'importance de la collaboration entre l'IETF, l'IRTF et l'UIT-T et transmis le rapport de liaison avec l'IETF à toutes les Commissions d'études de l'UIT-T.

#### 3.2.3.12 Collaboration sur les normes de communication pour les systèmes ITS (CITS)

Les participants se sont félicités de la Collaboration CITS, qui constitue un excellent modèle de collaboration entre l'UIT et les organismes de normalisation équivalents. Deux Groupes spécialisés de l'UIT-T – le Groupe spécialisé sur l'intelligence artificielle au service de la conduite autonome et de la conduite assistée (FG-AI4AD) et le Groupe spécialisé sur le multimédia dans les véhicules (FG-VM) – participent activement aux travaux de la Collaboration CITS. Lorsque cette dernière a vu le jour en 2005, elle comptait dans ses rangs cinq organismes de normalisation. La Collaboration CITS compte aujourd'hui de nombreux autres organismes de normalisation et son champ d'action a été élargi pour tenir compte des évolutions technologiques intervenues depuis.

#### 3.2.3.13 Collaboration avec les organisations récemment habilitées conformément aux Recommandations UIT-T A.4/A.5/A.6

Le GCNT a pris note de l'habilitation de l'International Association of Trusted Blockchain Application (INATBA) conformément à la Recommandation UIT-T A.4.

Il a également pris note de l'analyse de l'habilitation de SAE International ([SAE](https://www.sae.org/)) conformément aux Recommandations UIT-T A.5 et A.6.

Le GCNT a pris note de l'habilitation de la JEDEC Solid State Technology Association ([JEDEC](https://www.jedec.org/)), du [3GPP](https://www.3gpp.org/), de la Telecommunications Standards Development Society ([TSDSI](https://tsdsi.in/)) et de la [LoRa Alliance](https://lora-alliance.org/) conformément à la Recommandation UIT-T A.5. On trouvera la liste des organisations habilitées conformément aux Recommandations UIT-T A.4, A.5 et A.6 à l'adresse <https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/Pages/sdo.aspx>.

### 3.2.4 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le plan stratégique et le plan opérationnel (RG‑SOP)

Le Groupe RG-SOP du GCNT ([mandat](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/studygroups/2017-2020/tsag/sop/SitePages/ToR.aspx)) est un nouveau Groupe du Rapporteur du GCNT qui a été créé pendant la période d'études actuelle. Ce Groupe a aidé le GCNT à établir et à examiner les plans stratégique, opérationnel et financier de l'UIT-T et a donné des avis au Directeur du TSB,, par l'intermédiaire du GCNT, afin qu'il soumette des contributions pertinentes au Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines en vue de l'élaboration du projet de plan stratégique de l'Union. Le Secrétariat général a soumis aux réunions du GCNT le projet actualisé de plan opérationnel quadriennal glissant pour examen.

Le rapport d'activité des réunions intérimaires du Groupe RG-SOP figure dans le Document [TSAG‑TD956](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-210111-TD-GEN-0956) et les rapports du Groupe RG-SOP soumis lors des réunions du GCNT figurent dans les Documents temporaires [87](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-170501-TD-GEN-0087) et [131](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0131) du GCNT.

Il est indiqué au § 33 du document de la Commission 6 de la PP (Dubaï, 2018) concernant les normes internationales non discriminatoires que, lors de la révision de l'Annexe 1 de la Résolution 71 (Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023), plusieurs administrations ont souligné que le terme "non discriminatoire" utilisé pour décrire les normes internationales est ambigu et pourrait conduire à différentes interprétations, raison pour laquelle il n'est pas acceptable. Toutefois, étant donné qu'il figure dans le texte original de la PP-14, il ne sera pas formulé d'objection à son utilisation dans le Plan stratégique pour la période 2020-2023. Cependant, lorsque le Plan stratégique pour la période 2024-2027 sera examiné, en particulier lorsque les plans du Secteur de l'UIT-T seront examinés, il conviendra de trouver une formulation décrivant la situation sans créer d'ambiguïté. Lors de sa réunion électronique tenue le 9 novembre 2020, le Groupe du Rapporteur du GCNT sur le plan stratégique et le plan opérationnel a examiné les questions relatives au terme "non discriminatoire" et a conclu que des contributions devraient être soumises à la prochaine réunion du GCNT, afin de reprendre les discussions. Aucune contribution n'a été reçue.

### 3.2.5 Groupe du Rapporteur du GCNT sur la stratégie en matière de normalisation (RG‑StdsStrat)

Le Groupe RG-StdsStrat du GCNT ([mandat](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/studygroups/2017-2020/tsag/strategy/SitePages/Home.aspx)) est un nouveau Groupe du Rapporteur du GCNT établi pendant la période d'études actuelle. Il a communiqué des renseignements stratégiques au GCNT, afin que celui-ci en tienne compte lorsqu'il donnera au Secteur des avis sur les mesures stratégiques. À la différence des autres groupes du Rapporteur, le Groupe RG-StdsStrat a été présidé par roulement par plusieurs Corapporteurs. Les rapports d'activité des réunions intérimaires du Groupe RG-StdsStrat figurent dans les Documents temporaires [215](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0215)-R2[, 315](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-181210-TD-GEN-0315)-R1, [[489](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0489), 675](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200210-TD-GEN-0675), [810‑R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200921-TD-GEN-0810), [951-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-210111-TD-GEN-0951) et [1052](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-211025-TD-GEN-1052) du GCNT. Les rapports du Groupe RG-StdsStrat présentés lors des réunions du GCNT figurent dans les Documents temporaires [215](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0215)-R2[, 315](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-181210-TD-GEN-0315)-R1, [[489](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0489), 675](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200210-TD-GEN-0675), [810-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200921-TD-GEN-0810), [951-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-210111-TD-GEN-0951) et [1052](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-211025-TD-GEN-1052) du GCNT.

Un appel à participation a été lancé en vue d'accroître le nombre de membres du secteur privé participant aux travaux du Groupe RG-StdsStrat du GCNT et d'encourager la participation active de ce secteur pour tenir compte des dernières évolutions techniques et des besoins du marché.

Les réunions des directeurs techniques et des hauts dirigeants (CTO, CXO), organisées par le Directeur du TSB conformément à la Résolution 68 (Rév. Hammamet, 2016), ont aidé le Groupe du Rapporteur à examiner les enjeux stratégiques auxquels est confronté le Secteur de l'UIT-T et ont permis de faire connaître les vues du secteur privé lors des débats, le secteur privé la principale composante des activités de l'UIT-T dans le domaine technique. Le Groupe RG-StdsStrat a examiné les Communiqués établis lors des réunions des directeurs techniques et des hauts dirigeants et a indiqué les thèmes à examiner dans une liste de sujets d'actualité à jour, qui a par la suite été transformée en répertoire formel des sujets d'actualité (voir le Document [TSAG-TD846-R1](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200921-TD-GEN-0846/en)). Ce répertoire a été transmis aux Commissions d'études de l'UIT-T et a permis au Groupe du Rapporteur de prendre connaissance de plusieurs sujets d'actualité en cours ou en projet au sein des différentes commissions d'études. Toutefois, certaines questions fondamentales restent en suspens (voir le Document temporaire [61](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/studygroups/2017-2020/tsag/strategy/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7B2BC22F05-B5DE-42D2-A18D-DDBEB4F325E2%7D&file=TD061_Rapporteur%20analysis%20on%20Hot%20Topics%20as%20background%20information%20to%20RG-StdsStrat%20members.docx&action=default&CT=1610031292419&OR=DocLibClassicUI) du Groupe RG-StdsStrat du GCNT) en ce qui concerne la notion de sujet d'actualité, l'objectif et la tenue à jour de ce répertoire de sujets d'actualité et les procédures qui y sont associées. Une collaboration a été établie avec la CEI/SEG 8, auprès de laquelle M. Yoichi Maeda est le représentant désigné du GCNT, pour ce qui est de ses activités de veille concernant les sujets d'actualité.

Le Groupe s'est intéressé davantage à l'élaboration de mesures et de statistiques visant à mesurer et évaluer les activités actuelles de l'UIT-T, afin de déterminer différentes possibilités d'amélioration ou d'optimisation structurelle et d'apporter des améliorations stratégiques à la structure de l'UIT-T. Le Groupe s'est mis d'accord sur la portée de ses travaux et la marche à suivre et a étudié la possibilité, conjointement avec le TSB, d'automatiser la création de ces mesures en vue de leur application par le Bureau. Un catalogue contenant de nombreuses méthodes possibles pour mettre en œuvre les mesures/statistiques a été élaboré pour utilisation par le TSB (voir l'Annexe du Document [TSAG-TD810](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200921-TD-GEN-0810)-R1).

Le Groupe a également réfléchi à la manière dont les travaux de l'UIT pourraient contribuer à la réalisation des ODD (Objectifs de développement durable définis par les Nations Unies) et dont l'élaboration de Recommandations pourrait tenir compte, dès la conception, des incidences positives et négatives pour certains ODD. Les travaux des auteurs de contributions et des commissions d'études pourraient ainsi être menés de façon plus inclusive et intégrer une approche stratégique mondiale dans le cadre d'une procédure formelle. Il a été décidé d'inscrire ces travaux dans un contexte différent lors de la nouvelle période d'études.

Le Groupe RG-StdsStrat a examiné une proposition visant à constituer un Conseil consultatif sur des questions d'architecture (AAB) en tant que nouvelle fonction/entité de normalisation stratégique (au niveau de l'UIT-T ou des commissions d'études). Les conclusions de cet examen ont permis à la CE 15 et à la CE 17 de collaborer à la création d'un premier groupe de travail par correspondance sur la mise au point d'une architecture de sécurité (CG-SECAD).

Le Groupe a reçu une contribution sur les nouvelles technologies IP et la manière dont elles définissent les réseaux futurs et a aidé le GCNT à mener des consultations avec les commissions d'études et l'IAB sur ce nouveau thème.

Le Groupe a contribué à l'élaboration de la version finale du mandat des Groupes spécialisés de l'UIT-T sur la monnaie numérique, y compris la monnaie fiduciaire numérique, et sur l'utilisation de la technologie des registres distribués, dont la création a été proposée.

### 3.2.6 Groupe du Rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail (RG-WM)

Le Groupe RG-WM du GCNT ([mandat](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/studygroups/2017-2020/tsag/wm/SitePages/Home.aspx)) a apporté un appui au GCNT concernant l'examen et l'amélioration des méthodes de travail existantes (y compris les méthodes de travail électroniques). Les rapports d'activité des réunions intérimaires du Groupe RG-WM sont reproduits dans les Documents temporaires [161](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0161)[, 316](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-181210-TD-GEN-0316)[, 491](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0491/en), [676](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200210-TD-GEN-0676), [811](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200921-TD-GEN-0811), [952](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-210111-TD-GEN-0952) et [1201](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1201) du GCNT. Les rapports du Groupe RG-WM présentés lors des réunions du GCNT figurent dans les Documents temporaires [85-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-170501-TD-GEN-0085), [135](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0135), [288](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-181210-TD-GEN-0288), [463-R2](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-190923-TD-GEN-0463), [653](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200210-TD-GEN-0653), [785](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200921-TD-GEN-0785), [928- R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-210111-TD-GEN-0928), [1027-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-211025-TD-GEN-1027) et [1182](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1182)-R1 du GCNT.

L'AMNT-16 a demandé au GCNT de tenir compte du texte du paragraphe 1bis.10 (Document 116 de l'AMNT-16[[3]](#footnote-3)) lorsqu'il élaborerait un projet de texte révisé de la Résolution 1 de l'AMNT pour examen à l'AMNT-20 ou un texte qui serait intégré dans la Recommandation UIT-T A.1. Compte tenu de la Recommandation révisée UIT-T A.13 (09/2019), le GCNT n'a identifié aucun texte particulier pour lequel aucune procédure particulière d'approbation/d'accord n'est déjà en place, mis à part les textes à caractère normatif et non normatif, et pour lequel il serait nécessaire d'envisager de modifier la Résolution 1 de l'AMNT ou la Recommandation UIT-T A.1.

L'AMNT-16 a demandé au GCNT d'établir une définition du terme "accord" pour les textes non normatifs. Elle a chargé le GCNT d'étudier plus avant les procédures d'élaboration et d'acceptation des textes non normatifs à l'UIT-T et de donner à l'examen de cette question un caractère d'urgence. Le GCNT a approuvé la version révisée de la Recommandation UIT-T A.13 (09/2019) "Publications de l'UIT-T à caractère non normatif, y compris les Suppléments aux Recommandations UIT-T", qui contient au paragraphe 6.2 un texte sur l'accord pour les documents non normatifs.

L'AMNT-16 a chargé le GCNT de procéder à un examen global des procédures d'élaboration et d'approbation des documents dans l'ensemble de la Résolution 1, et dans les Recommandations UIT-T A.1 et UIT-T A.13, et se soumettre une proposition à la prochaine Assemblée. Le Groupe du Rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail examine les contributions portant sur les modifications apportées à la Résolution 1 de l'AMNT et sur la révision de la Recommandation UIT‑T A.1 (voir le Document [WTSA-C24](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-WTSA.20-C-0024) "Rapport du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-20), Partie II – Projets de Résolution révisée" et le Document [WTSA-C25](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-WTSA.20-C-0025) "Rapport du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-20), Partie III – Projets de Recommandation UIT-T révisée de la série A").

En 2019, le Groupe RG-WM a participé à la révision de la Recommandation UIT-T A.1 "Méthodes de travail des Commissions d'études du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT",, qui a fait l'objet de modifications importantes par rapport au texte soumis dans le cadre de la procédure TAP (Document TSAG-R04), y compris des dispositions visant à ce que la question liée aux droits de propriété intellectuelle soit posée à chaque réunion (§ 1.4.6, 2.3.3.12 et Appendice I, i), la suppression des conditions d'utilisation du texte soumis dans les contributions (§ 3.1.6), et des modifications de forme, ainsi qu'à la révision de la Recommandation UIT-T A.13 "Publications de l'UIT-T à caractère non normatif, y compris les Suppléments aux Recommandations UIT-T", qui a fait l'objet de modifications de forme par rapport au texte soumis dans le cadre de la procédure TAP (Document TSAG-R06). Le Groupe a également collaboré avec le Groupe RG-SC au sujet de la révision de la Recommandation UIT-T A.5 "*Procédures génériques applicables à l'inclusion dans les Recommandations UIT-T de références à des documents émanant d'autres organisations*" et de la Recommandation UIT-T A.25 "*Procédures génériques d'incorporation de texte applicables entre l'UIT‑T et d'autres organisations*".

En 2020, le Groupe RG-WM a achevé ses travaux concernant la révision du Manuel de l'UIT-T à l'intention des Rapporteurs et des éditeurs. Il a contribué aux améliorations à apporter au *Guide pour l'élaboration des Recommandations UIT-T à l'usage des auteurs,* approuvé par le GCNT en 2020.

Dans le cadre de la Résolution 32 (Rév. Hammamet, 2016), le Groupe RG-WM examine les méthodes de travail électroniques (EWM). À chaque réunion du GCNT, il a reçu un rapport du TSB sur les méthodes de travail électroniques, les services et les applications de bases de données, faisant état des nouveaux outils et des nouvelles installations électroniques mis à disposition, et a fait le point sur les mesures à prendre pour ce qui est des méthodes de travail électroniques. Le GCNT a formulé des commentaires sur les améliorations à apporter au nouveau système d'inscription CRM (gestion de la relation client) de l'UIT. Le Groupe a également tenu compte des commentaires sur les méthodes de travail électroniques figurant dans les notes de liaison reçues et dans des contributions.

Le Groupe RG-WM a examiné les informations contenues dans les contributions relatives aux modifications apportées aux Recommandations UIT-T A.1, A.7 et A.8 et étudie les révisions de la Résolution 1 (Rév. Hammamet, 2016).

Le Groupe RG-WM a formulé un nouveau sujet d'étude visant à élaborer un projet de Supplément aux Recommandations UIT-T de la série A sur les lignes directrices relatives à la désignation et au fonctionnement des autorités d'enregistrement.

### 3.2.7 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le programme de travail et la structure des commissions d'études (RG-WP)

Le Groupe RG-WP du GCNT ([mandat](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/studygroups/2017-2020/tsag/wp/SitePages/ToR.aspx)) a apporté un appui au GCNT en examinant les questions relatives au programme de travail et à la structure des commissions d'études pour la période d'études 2017-2020. Il a également pour mission d'élaborer la structure détaillée des commissions d'études pour la prochaine période d'études. Les rapports d'activité des réunions intérimaires du Groupe RG‑WP figurent dans les Documents temporaires [812](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200921-TD-GEN-0812), [954](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-210111-TD-GEN-0954), [958](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-210111-TD-GEN-0958), [1055](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-211025-TD-GEN-1055/en) et [1203](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1203) du GCNT. Les rapports du Groupe RG-WP présentés lors des réunions du GCNT figurent dans les Documents temporaires [84](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-170501-TD-GEN-0084), [137-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0137), [290](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-181210-TD-GEN-0290), [465](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-190923-TD-GEN-0465), [655-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200210-TD-GEN-0655), [787-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-200921-TD-GEN-0787), [930-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-210111-TD-GEN-0930), [1029-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-211025-TD-GEN-1029) et [1184](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1184) du GCNT.

#### 3.2.7.1 Commissions d'études de l'UIT-T

À chaque réunion du GCNT, le Groupe RG-WP a examiné les statistiques concernant les travaux des Commissions d'études de l'UIT-T (à savoir, les statistiques du Comité d'examen) et a réduit la liste des sujets d'étude en suspens après consultation des Commissions d'études de l'UIT-T.

Le Groupe RG-WP a examiné les rapports soumis par les commissions d'études directrices et confirmé qu'il était utile que ces rapports soient concis.

Le GCNT a facilité la coordination entre les commissions d'études, notamment:

• entre la CE 12 et la CE 11, en ce qui concerne l'état d'avancement du projet de Recommandation UIT-T Q.3961;

• entre la CE 11 et la CE 12, afin qu'elles travaillent en coordination et en collaboration sur un nouveau sujet d'étude au sein de la CE 11 concernant les incidences de la contrefaçon des dispositifs mobiles sur la qualité de service (TR-CF-QoS);

• entre la CE 3 et la CE 12, afin qu'elles se concertent en ce qui concerne les questions économiques et politiques relatives à la qualité de service (QoS) et à la qualité d'expérience (QoE);

• en organisant des réunions en parallèle entre les groupes chargés des Questions 4/17 et 16/13 pour les sujets d'étude relatifs aux technologies quantiques.

Le GCNT a également demandé à la CE 11 de s'abstenir d' élaborer un nouveau sujet d'étude sur les incidences de la contrefaçon des dispositifs mobiles sur la qualité de service (TR-CF-QoS) ainsi que sur d'autres questions transversales intéressant plusieurs commissions d'études.

Le GCNT a attribué à la CE 12 les Recommandations UIT-T non utilisées de la série Y.1550.

#### 3.2.7.2 Élaboration/révision/suppression de Questions

Le GCNT a examiné, proposé des modifications en cas de besoin et approuvé des Questions nouvelles ou révisées à chacune de ses réunions. En résumé, pendant l'actuelle période d'études, le GCNT a approuvé:

– la création des nouvelles Questions suivantes:

• Question 12/3 "Questions de tarification et questions économiques et politiques liées aux services financiers sur mobile";

• Question 13/3 "Étude des questions de tarification et de facturation concernant les accords de règlement pour les câbles de télécommunication terrestres transmultinationaux";

• Question A/9 "Accessibilité des systèmes et des services par câble";

• Question 5/16 "Applications multimédias reposant sur l'intelligence artificielle", moyennant des modifications;

• Question 12/16 "Systèmes et services de surveillance visuelle";

• Question 22/16 "Technologies des registres distribués et cyberservices";

• Question 23/16 "Systèmes et services associés à la culture numérique";

• Question 13/17 "Aspects de sécurité concernant les systèmes de transport intelligents";

• Question 14/17 "Aspects de sécurité concernant les technologies des registres distribués";

− la révision des Questions suivantes:

• Question 7/3 " Questions relatives à l'itinérance mobile internationale (y compris les mécanismes de tarification, de comptabilité et d'apurement des comptes et l'itinérance dans les zones frontalières)";

• Question 6/5 "Efficacité énergétique et gestion intelligente de l'énergie";

• Question 7/5 "Économie circulaire, y compris les déchets d'équipements électriques et électroniques";

• Question 9/5 "Changements climatiques et évaluation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD)";

• Question 1/9 "Transmission et commande d'acheminement de signaux de programmes télévisuels et radiophoniques pour les applications de contribution, de distribution primaire et de distribution secondaire";

• Question 4/9 "Lignes directrices relatives aux mises en œuvre et au déploiement de la transmission de signaux de télévision numérique multicanal sur les réseaux d'accès optiques et les réseaux hybrides fibre‑câble coaxial (HFC)";

• Question 6/9 "Exigences fonctionnelles pour une passerelle résidentielle et un boîtier-décodeur permettant la réception de services de distribution de contenu évolués";

• Question 9/9 "Exigences, méthodes et interfaces applicables aux plates-formes de services évoluées pour améliorer l'acheminement de programmes radiophoniques et télévisuels et d'autres services multimédias interactifs sur les réseaux câblés intégrés large bande";

• Question 19/13 "Gestion de l'informatique en nuage de bout en bout, sécurité dans le nuage et gouvernance des mégadonnées";

• Question 20/13 "IMT-2020: Exigences concernant le réseau et architecture fonctionnelle";

• Question 21/13 "Logiciellisation de réseau, y compris les réseaux pilotés par logiciel, le découpage de réseau et l'orchestration";

• Question 12/15 "Architectures des réseaux de transport";

• Question 18/15 "Réseaux large bande dans les locaux de l'abonné";

• Question 2/17 "Sécurité: architecture et cadre";

• Question 4/17 "Cybersécurité";

• Question 5/17 "Lutte contre le spam par des moyens techniques";

• Question 6/17 "Aspects relatifs à la sécurité des services et des réseaux de télécommunication et de l'Internet des objets";

• Question8/17 "Sécurité de l'informatique en nuage et de l'infrastructure des mégadonnées";

• Question 1/20 "Connectivité de bout en bout, réseaux, infrastructures, interopérabilité et aspects relatifs aux mégadonnées de l'IoT et des villes et des communautés intelligentes";

• Question 2/20 "Exigences, capacités et cas d'utilisation dans les secteurs verticaux ";

• Question 3/20 "Architectures, gestion, protocoles et qualité de service";

• Question 4/20 "Cyberservices intelligents, applications et plates-formes support";

• Question 5/20 "Travaux de recherche et technologies émergentes, y compris la terminologie et les définitions";

• Question 6/20 "Sécurité, confidentialité, confiance et identification pour l'Internet des objets et les villes et les communautés intelligentes";

• Question 7/20 "Évaluation des villes et des communautés intelligentes et durables";

− la fusion des Questions suivantes:

• Question 1/9 "Transmission de signaux de programmes télévisuels et radiophoniques pour les applications de contribution, de distribution primaire et de distribution secondaire" et Question 3/9 "Commandes de multiplexage, de commutation et d'insertion dans des flux binaires comprimés et/ou des flux de paquets pour l'acheminement de programmes numériques";

• Question 18/12 "Mesure et contrôle de la qualité de service (QoS) de bout en bout pour les techniques télévisuelles évoluées, de l'acquisition à la restitution d'images, sur des réseaux de contribution, de distribution primaire et de distribution secondaire" et Question 19/12 "Méthodes objectives et subjectives d'évaluation de la qualité audiovisuelle perçue des services multimédias et télévisuels", et suppression de la Question 18/12;

• Question 7/15 "Caractéristiques des composants et sous-systèmes optiques" et Question 6/15 "Caractéristiques des systèmes optiques dans les réseaux de transport de Terre ", qui deviennent la Question 6/15, rebaptisée "Caractéristiques des composants, sous‑systèmes et systèmes optiques pour les réseaux de transport optique";

• Question 18/15 "Réseaux large bande dans les locaux de l'abonné" et Question 19/15 "Exigences applicables aux fonctionnalités de service évoluées sur les réseaux domestiques par câble à large bande";

• Question 15/15 "Communications pour les réseaux électriques intelligents" et Question 18/15 "Réseaux large bande dans les locaux de l'abonné", qui deviennent la Question 18/15, rebaptisée "Technologies pour les réseaux dans les locaux de l'abonné et applications d'accès connexes";

− la suppression des Questions suivantes:

• Question 10/5 "Adaptation aux changements climatiques et technologies de l'information et de la communication (TIC) résilientes, peu onéreuses et durables";

• Question 18/12 "Mesure et contrôle de la qualité de service (QoS) de bout en bout pour les techniques télévisuelles évoluées, de l'acquisition à la restitution d'images, sur des réseaux de contribution, de distribution primaire et de distribution secondaire";

• Question 3/15 "Coordination des normes relatives aux réseaux de transport optique";

− la suppression de la Question 9/15 "Protection/rétablissement du réseau de transport" et de procéder à l'étude:

• de la protection en mode paquets au titre de la Question 10/15 "Spécifications des interfaces, de l'interfonctionnement, des mécanismes d'exploitation, d'administration et de maintenance (OAM) et des équipements des réseaux de transport en mode paquet";

• de la protection en mode circuit et de la protection générique au titre de la Question 11/15 "Structures de signal, interfaces, fonctions des équipements et interfonctionnement dans les réseaux de transport optiques"; et

• du rétablissement au moyen des réseaux SDN au titre de la Question 12/15 "Architectures des réseaux de transport".

Pour assurer la continuité des activités du Secteur UIT-T lors de la pandémie de COVID-19, et conformément à la section 7.2 de la Résolution 1 (Rév. Hammamet, 2016), le GCNT, à sa réunion tenue en janvier 2021, a approuvé toutes les Questions, nouvelles ou révisées, confiées aux Commissions d'études de l'UIT-T pour toutes les Commissions d'études de l'UIT-T, comme annoncé dans les Rapports 12 à 22 du GCNT.

Le GCNT a examiné les contributions des Commissions d'études de l'UIT-T concernant la Résolution 2 (Rév. Hammamet, 2016) (voir le Document [TSAG-TD1310](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1310)).

#### 3.2.7.3 Activités conjointes de coordination

Le GCNT a examiné périodiquement les Activités conjointes de coordination (JCA) et créé des JCA, approuvé le maintien de JCA (le cas échéant en mettant à jour leur mandat) ou supprimé des JCA.

Le GCNT a approuvé:

• la création d'une JCA sur les aspects multimédias des cyberservices dans le cadre de la CE 16;

• la création d'une JCA sur les IMT-2020 dans le cadre de la CE 13 – le GCNT a appuyé le maintien de la JCA-IMT2020 en 2021, moyennant un mandat révisé, et approuvé son maintien en 2022 sous la désignation d'*Activité conjointe de coordination sur les IMT à l'horizon 2020 et au-delà* (JCA-IMT2020);

• le maintien de la JCA-SDN, moyennant un mandat révisé (dans le cadre de la CE 13);

• le maintien de la JCA-IdM (dans le cadre de la CE 17), de la JCA-COP (dans le cadre de la CE 17), ainsi que de la JCA-IoT et CS&C (dans le cadre de la CE 20).

En outre, il a mis fin à la JCA sur les aspects techniques des réseaux de télécommunication pour la prise en charge de l'Internet (JCA-Rés. 178).

Le GCNT a créé une nouvelle Activité conjointe de coordination de l'UIT-T sur le certificat COVID numérique (JCA-DCC), qui lui est rattachée, et dont le mandat a été approuvé.

Le Groupe RG-WP a examiné plus en détail les rapports de la Collaboration sur les normes de communication pour les systèmes ITS (CITS) et les activités relatives aux systèmes ITS.

#### 3.2.7.4 Examen de la structure des commissions d'études en vue de l'AMNT-20

Le Groupe RG-WP a reçu les premières observations et quelques contributions des commissions d'études ainsi que leurs programmes et propositions préliminaires de Question. Il a examiné plusieurs contributions dans lesquelles figurent des propositions de principes applicables à la restructuration des Commissions d'études de l'UIT-T, ainsi que des propositions préliminaires de restructuration. Les principes de haut niveau et les diverses propositions concernant la restructuration ont été recueillis et regroupés, puis transmis par le GCNT aux Commissions d'études de l'UIT-T et aux organisations régionales.

Le Groupe RG-WP a rassemblé les propositions présentées par les Commissions d'études de l'UIT pour formuler ses propositions relatives à la Résolution 2, notamment en ce qui concerne les textes et le champ d'application des Questions ainsi que les fonctions de commission d'études directrice pour ces Questions en vue de l'AMNT-20.

Le GCNT a largement appuyé le maintien de la structure actuelle des commissions d'études lors de l'AMNT-20, mais il pourrait être envisagé de transférer des Questions ou des sujets d'étude d'une CE à une autre à l'occasion de cette Conférence. Le GCNT reconnaît néanmoins qu'il est nécessaire de procéder à une analyse approfondie pour déterminer s'il est possible de revoir la structure des commissions d'études avant l'AMNT-24.

Du 18 janvier au 25 octobre 2021, le GCNT (Groupe RG-WP) a dirigé les travaux d'un groupe de travail par correspondance sur la restructuration des Commissions d'études de l'UIT-T, qui avait pour tâche d'élaborer un plan d'action pour l'étude analytique de la restructuration des Commissions d'études de l'UIT-T en vue de l'AMNT-24, en tenant compte, notamment, des contributions déjà disponibles sur les principes régissant la restructuration. Le rapport du Groupe de travail par correspondance figure dans le Document [TSAG-TD1077](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-211025-TD-GEN-1077), et le plan d'action élaboré se trouve dans le Document [TSAG-TD1078](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-211025-TD-GEN-1078/en) ("Projet F"). Le plan d'action a été établi sous sa forme finale et transmis à l'AMNT en vue d'être examiné plus avant lors de la réunion intérimaire du Groupe RG‑WP du GCNT tenue les 22 et 23 novembre 2021. La version à jour figure dans le Document [TSAG-TD1237](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1237).

## 3.3 Groupes spécialisés de l'UIT-T rattachés au GCNT

### 3.3.1 Groupe spécialisé de l'UIT-T sur la monnaie numérique, y compris la monnaie fiduciaire numérique (FG-DFC)

En mai 2017, le GCNT a créé le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur la monnaie numérique, y compris la monnaie fiduciaire numérique (FG-DFC), dont le mandat est défini dans l'[Annexe C du Document TSAG-R1](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-R-0001/fr) (le GCNT a prorogé ce mandat à une reprise). Ce Groupe a été dissous après avoir achevé ses travaux en juin 2019. Le Groupe FG-DFC a mis en place un espace de dialogue entre les acteurs des secteurs bancaires, des technologies financières et des télécommunications, afin qu'ils puissent échanger des informations et des bonnes pratiques, élaborer une série de produits et présenter des innovations, les besoins en matière d'infrastructure de réseau et les activités de normalisation dans le domaine des monnaies numériques émises par les banques centrales. Le

rapport final de ce Groupe spécialisé figure dans le Document [TSAG-TD476](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0476). Le Groupe FG-DFC a élaboré les sept rapports techniques ci-après, qui ont été transmis aux CE 3, 16 et 17 de l'UIT-T ([Note de liaison 25 du GCNT](https://www.itu.int/net/itu-t/ls/ls.aspx?isn=22345)) pour examen complémentaire:

• Documents de référence sur les aspects liés à la gouvernance de la monnaie fiduciaire numérique.

• Liste de contrôle relative à la mise en œuvre de la monnaie numérique pour les banques centrales.

• Enjeux réglementaires et risques associés à la monnaie numérique des banques centrales.

• Taxonomie et définition des termes relatifs à la monnaie fiduciaire numérique.

• Architecture de référence et cas d'utilisation relatifs à la monnaie numérique des banques centrales.

• Garantie de protection pour les devises numériques.

• Cas d'utilisation de la garantie de protection pour une transaction de paiement.

### 3.3.2 Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'application de la technologie des registres distribués (FG-DLT)

Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'application de la technologie des registres distribués (FG‑DLT), dont le mandat est défini dans l'[Annexe D du Document TSAG-R1](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-R-0001/fr) (le GCNT a prorogé ce mandat à une reprise), a été créé en mai 2017 par le GCNT et a été dissous après avoir achevé ses travaux le 1er août 2019. Le rapport final de ce Groupe spécialisé figure dans le Document [TSAG‑TD475](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0475). Le Groupe FG-DLT a élaboré les huit produits finals ci-après (cinq rapports techniques et trois spécifications techniques), qui ont été transmis aux CE 16 et 17 de l'UIT-T ([Note de liaison 24 du GCNT](https://www.itu.int/ifa/t/2017/ls/tsag/sp16-tsag-oLS-00024.docx)) pour examen complémentaire:

• Termes et définitions applicables à la technologie DLT

• Aperçu, concepts et écosystème de la technologie DLT

• Environnement de normalisation de la technologie DLT

• Cas d'utilisation de la technologie DLT

• Architecture de référence de la technologie DLT

• Critères d'évaluation des plates-formes DLT

• Cadre réglementaire applicable à la technologie DLT

• Perspectives d'évolution de la technologie DLT.

### 3.3.3 Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques (FG-DFS)

Le GCNT a examiné le rapport final du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques (FG-DFS) (Document [TSAG-TD36](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-170501-TD-GEN-0036)) ainsi que les résultats de ses travaux, qui ont pris fin en décembre 2016. Le Groupe FG-DFS a élaboré les 28 rapports techniques suivants:

• L'écosystème des services financiers numériques.

• Permettre aux commerçants d'accepter les paiements sur mobile dans les écosystèmes financiers numériques.

• Rôle des réseaux postaux dans les services financiers numériques.

• Réglementation dans l'écosystème des services financiers numériques.

• Données propres aux commerçants et crédit.

• Examen des programmes nationaux d'identité.

• Incidences des réseaux sociaux sur les liquidités numériques.

• Glossaire sur les services financiers numériques.

• Les paiements de masse et l'écosystème des services financiers numériques.

• Les transactions B2B et l'écosystème des services financiers numériques.

• Incidences des chaînes de valeur agricoles sur les liquidités numériques.

• Transactions de gré à gré: une menace ou un atout pour les écosystèmes financiers numériques?

• Recommandations sur l'écosystème des services financiers numériques figurant dans le rapport "*Main recommandations*" (Principales recommandations) du Groupe FG-DFS.

• Aspects liés à la sécurité des services financiers numériques.

• Caractéristiques de la plate-forme des fournisseurs de services financiers numériques.

• Utilisation des combinés mobiles pour les services financiers numériques.

• Identité et authentification.

• Aspects des services financiers numériques relatifs à la concurrence.

• Technologies des registres distribués et inclusion financière.

• Évolution et innovation technologiques dans le domaine des services financiers numériques.

• Recommandations sur la technologie, l'innovation et la concurrence figurant dans le rapport "*Main recommandations*" (Principales recommandations) du Groupe FG-DFS.

• Cadres de coopération entre les autorités, les utilisateurs et les fournisseurs pour la mise au point d'un système national de paiements.

• Point de vue du régulateur sur l'opportunité de l'interopérabilité.

• Interopérabilité et supervision des systèmes de paiement.

• Interopérabilité et supervision des systèmes de paiement: la dimension internationale.

• Accès aux infrastructures de paiement.

• Recommandations en matière d'interopérabilité figurant dans le rapport "*Main recommandations*" (Principales recommandations) du Groupe FG-DFS.

• Examen des accords conclus avec les utilisateurs de services financiers numériques en Afrique sous l'angle de la protection des consommateurs.

• Qualité de service et qualité d'expérience dans les services financiers numériques.

• Thèmes les plus courants en rapport avec la protection des consommateurs pour les services financiers numériques.

• Recommandations sur l'expérience et la protection des consommateurs figurant dans le rapport "*Main recommandations*" (Principales recommandations) du Groupe FG-DFS.

Le GCNT a transmis dans la [Note de liaison 5 du GCNT](https://www.itu.int/ifa/t/2017/ls/tsag/sp16-tsag-oLS-00005.docx) les 28 rapports techniques et les 85 recommandations du Groupe FG-DFS de l'UIT-T sur les services financiers numériques aux CE 2, 3, 12, 16 et 17 de l'UIT-T pour suite à donner.

### 3.3.4 Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'informatique quantique pour les réseaux (FG‑QIT4N)

À l'issue de longs débats, le GCNT a créé, à sa 4ème réunion, un nouveau Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'informatique quantique pour les réseaux (FG-QIT4N) qui lui est rattaché, dont le mandat est défini dans l'[Annexe C du Document TSAG-R8](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-R-0008). Le GCNT a examiné le rapport final du Groupe FG-QIT4N, qui figure dans le Document [TD1192](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1192) et comporte neuf produits finals:

• Terminologie QIT4N: aspects relatifs aux réseaux des technologies d'informatique quantique.

• Cas d'utilisation QIT4N: aspects relatifs aux réseaux des technologies d'informatique quantique.

• Perspectives en matière de normalisation et maturité des technologies: aspects relatifs aux réseaux des technologies d'informatique quantique.

• Terminologie QIT4N: réseau de distribution de clés quantiques.

• Cas d'utilisation QIT4N: réseau de distribution de clés quantiques.

• Protocoles des réseaux de distribution de clés quantiques: couche quantique.

• Protocoles des réseaux de distribution de clés quantiques: couche de gestion des clés, couche de commande du réseau QKDN et couche de gestion du réseau QKDN.

• Technologies de transport des réseaux de distribution de clés quantiques.

• Perspectives en matière de normalisation et maturité des technologies: réseau de distribution de clés quantiques.

Le GCNT a transmis les produits finals du Groupe FG-QIT4N de l'UIT-T ([Note de liaison 46 du GCNT](https://www.itu.int/ifa/t/2017/ls/tsag/sp16-tsag-oLS-00046.docx)) aux CE 11, 13, 15 et 17 de l'UIT-T ainsi qu'à d'autres commissions d'études, pour suite à donner.

### 3.3.5 Autres Groupes spécialisés de l'UIT-T

Le GCNT a pris note des activités menées par:

• le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'apprentissage automatique pour les réseaux futurs, y compris les réseaux 5G (FG‑ML5G) et le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les IMT‑2020 (FG IMT-2020) – qui a achevé ses travaux –, tous deux rattachés à la CE 13;

• le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur le traitement et la gestion des données à l'appui de l'Internet des objets et des villes et communautés intelligentes (FG-DPM), rattaché à la CE 20;

• le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'efficacité environnementale de l'intelligence artificielle et d'autres technologies émergentes (FG-AI4EE), rattaché à la CE 5, et a formulé des commentaires concernant la portée de ses travaux;

• le GCNT a organisé une séance d'information sur les activités du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les technologies pour le réseau 2030 (FG-NET2030) et les futurs protocoles et réseaux de communication verticaux (FVCN);

• le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle au service de la gestion des catastrophes naturelles (FG-AI4NDM), rattaché à la CE 2;

• le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les réseaux autonomes (FG-AN), rattaché à la CE 13;

• le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle (IA) et l'Internet des objets (IoT) au service de l'agriculture numérique (FG-AI4A), rattaché à la CE 20.

## 3.4 Autres résultats des travaux du GCNT

### 3.4.1 Comité de normalisation pour le vocabulaire de l'UIT-T (SCV)

Conformément aux dispositions de la Résolution 67 (Rév. Hammamet, 2016) de l'AMNT, le Comité de normalisation pour le vocabulaire de l'UIT-T (SCV) est chargé de veiller à ce que les travaux sur le vocabulaire de normalisation à l'UIT-T soient fondés sur les propositions soumises par les commissions d'études en anglais et s'attache plus particulièrement à élaborer une approche unifiée pour l'harmonisation de la terminologie dans l'ensemble de l'UIT. Le SCV est composé de spécialistes dans les différentes langues officielles ainsi que de membres désignés par les

administrations et autres participants aux travaux de l'UIT-T qui souhaitent participer, avec la participation des Rapporteurs pour le vocabulaire désignés par les Commissions d'études de l'UIT‑T, ainsi que du personnel de l'UIT y ayant un intérêt.

Le GCNT a nommé Mme Rim Belhaj (Tunisie) en tant que Présidente du Comité de normalisation pour le vocabulaire de l'UIT-T. La Présidente du SCV a présenté au GCNT des rapports périodiques sur les progrès réalisés par ce groupe au titre de la Résolution 67. Le SCV a fait savoir au GCNT qu'il avait décidé de s'adresser à toutes les Commissions d'études de l'UIT-T pour leur demander de soumettre toutes les nouvelles définitions au Comité avant leur approbation.

À sa session de 2017, le Conseil de l'UIT a approuvé la [Résolution 1386](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0127/fr) en date du 26 mai 2017, qui porte création du Comité de coordination de l'UIT pour la terminologie (CCT), coprésidé par la Présidente du SCV et le Président du Comité de coordination pour le vocabulaire (CCV) de l'UIT‑R. Le CCT est composé du SCV, du CCV de l'UIT-R et de deux représentants de l'UIT-D.

Le SCV tient ses réunions conjointement avec le CCV, et désormais avec la participation de l'UIT‑D, sous les auspices du Comité de coordination pour la terminologie, ce qui permet de favoriser la collaboration entre les trois Secteurs et d'accroître l'efficacité de l'harmonisation des termes et de leurs définitions.

Le GCNT et le SCV ont collaboré pour élaborer un libellé plus neutre et inclusif, et il a été reconnu que l'utilisation d'un langage inclusif devrait être uniforme à l'échelle de l'Union et examinée au niveau du Conseil.

### 3.4.2 Droits de propriété intellectuelle

Le GCNT a débattu de questions relatives aux droits de propriété intellectuelle concernant les méthodes de travail électroniques, ainsi que des pratiques de l'UIT en matière d'autorisation de reproduction et de la mise en œuvre de la Résolution 66 (Rév. Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires. Il a également examiné, dans le cadre d'une séance spéciale, les questions relatives aux droits d'auteur. Le GCNT a pris note des statistiques relatives aux Recommandations de l'UIT-T et des déclarations de brevets.

Au cours de la période d'études, le GCNT a pris l'avis, par l'intermédiaire du Directeur du TSB, du Groupe ad hoc du Directeur sur les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle liées à la révision des Recommandations UIT-T A.1, A.5 et A.25, ainsi que sur la fourniture de documents d'information/matériel didactique sur les licences de logiciels à code source ouvert ou, à défaut, de modèles de licences de logiciels.

À la demande du Directeur du TSB, le Groupe ad hoc sur les droits de propriété intellectuelle s'est réuni à plusieurs reprises pour répondre aux préoccupations du GCNT.

La réunion de novembre 2017 du Groupe IPR-AHG a été précédée d'un atelier conjoint UIT‑T‑NGMN sur les logiciels à code source ouvert et les normes ouvertes. Les participants ont essentiellement examiné les avantages, les problèmes et la marche à suivre possible concernant l'interaction entre l'UIT-T et les communautés d'utilisateurs de logiciels à code source ouvert. Le rapport de la réunion figure dans le Document [IPR-TD254](https://www.itu.int/dms_ties/itu-t/oth/04/02/T04020000280001PDFE.pdf).

Le Groupe s'est à nouveau réuni à Genève en janvier 2019. À cette occasion, les discussions ont porté sur les questions relatives aux brevets essentiels à l'application d'une norme, aux logiciels à code source ouvert et aux questions liées aux droits de propriété intellectuelle se rapportant aux Recommandations UIT-T A.1, A.5 et en particulier à la Recommandation UIT-T A.25. Le rapport de la réunion figure dans le Document [IPR-TD262](https://www.itu.int/dms_ties/itu-t/oth/04/02/T04020000290001PDFE.pdf).

La question des Recommandations de la série A a fait l'objet de plusieurs réunions virtuelles du Groupe IPR-AHG, dont les résultats figurent dans le rapport d'activité [IPR-TD263](https://www.itu.int/dms_ties/itu-t/oth/04/02/T040200002A0001PDFE.pdf). Voir également le Document [IPR-TD263R2](https://extranet.itu.int/ipr-adhoc/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7B9456CE14-DAF8-4D23-BAAE-ECD238B6CB59%7D&file=IPR-TD-263R2%20%20IPR%20AHG%20Secretariat.docx&action=default&CT=1638284171473&OR=DocLibClassicUI) sur le site web du Groupe (accès réservé aux utilisateurs de TIES).

La réunion suivante du Groupe, tenue le 7 décembre 2021, visait à répondre aux préoccupations concernant le texte type sur les droits de propriété intellectuelle figurant sur les pages de couverture des Recommandations de la série A, et à examiner une proposition de modification des lignes directrices relatives aux marques. Le rapport de la réunion fait l'objet du Document [TSAG-TD1251](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1251).

### 3.4.3 Plan d'action de l'AMNT et Plan d'action de la PP

Le GCNT a pris note, à chacune de ses réunions, du "Plan d'action de l'AMNT-16" du TSB, qui constitue un outil de suivi et de notification permettant de suivre la mise en œuvre des Résolutions de l'AMNT. Dans le même ordre d'idées, le GCNT a pris note d'un plan d'action élaboré récemment qui permet de suivre les progrès accomplis dans l'application des Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires de 2018.

### 3.4.4 Réduction de l'écart en matière de normalisation, coopération avec les bureaux régionaux de l'UIT et Objectifs de développement durable (ODD)

Le GCNT a pris note, à chacune de ses réunions, des rapports du TSB intitulés "Réduction de l'écart en matière de normalisation – résultats et activités programmées", et a reçu un bilan des activités menées au titre de la Résolution 44 (Rév. Hammamet, 2016) présenté par le TSB.

Le GCNT a reconnu l'importance des groupes régionaux constitués conformément à la Résolution 54 (Rév. Hammamet, 2016) ainsi que le rôle qu'ils jouent dans la mise en œuvre de la Résolution 44 (Rév. Hammamet, 2016) relative à la réduction de l'écart en matière de normalisation. Il a également reconnu qu'il était important d'assurer une interaction et une coopération étroites entre les groupes régionaux et les organisations régionales, et d'instaurer une coopération étroite avec les bureaux régionaux et les bureaux de zone de l'UIT. Le TSB, en collaboration avec le BDT, organise périodiquement des conférences téléphoniques avec les bureaux régionaux de l'UIT, afin de coordonner les manifestations et les activités et d'éviter ainsi toute redondance des tâches.

Le GCNT a reçu la contribution des bureaux régionaux de l'UIT à la mise en œuvre du plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-T, conformément à la Résolution 25 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT.

Le GCNT a examiné plusieurs contributions relatives à la réduction de l'écart en matière de normalisation et aux questions linguistiques.

Le GCNT a pris note des feuilles de route actualisées de l'UIT pour les grandes orientations C2, C5 et C6 du SMSI. Par l'intermédiaire du Groupe du Rapporteur sur la stratégie en matière de normalisation (RG-StdsStrat), le GCNT envisage d'utiliser les Objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre des travaux du Secteur menés par les commissions d'études et les groupes chargés de l'étude d'une Question.

### 3.4.5 Établissements universitaires, manifestation pluridisciplinaire "Kaléidoscope" et Journal de l'UIT-T

Le GCNT a pris note des rapports des manifestations annuelles Kaléidoscope de l'UIT; le TSB a fourni une évaluation des documents présentés dans le cadre des manifestations Kaléidoscope du point de vue de leur pertinence pour les activités de l'UIT.

Le GCNT a pris note des prochains numéros du *Journal de l'UIT "À la découverte des TIC".*

### 3.4.6 Calendrier des réunions

À chaque réunion, le GCNT a examiné et approuvé le calendrier des réunions des commissions d'études et des groupes de travail pour les années suivantes.

### 3.4.7 Règlement des télécommunications internationales (RTI)

Le GCNT a recueilli les contributions des commissions d'études sur leurs activités et les informations générales pertinentes sur l'application de la version de 2012 du Règlement des télécommunications internationales (RTI) et les a transmis au Groupe d'experts du Conseil de l'UIT sur le RTI (EG-ITR) par l'intermédiaire du Directeur du TSB.

### 3.4.8 Accessibilité

Outre les activités du Groupe JCA-AHF qui lui est rattaché (voir le § 2.1.4), le GCNT a reconnu l'importance stratégique de l'accessibilité et recommandé au Directeur du TSB, d'une part, de prendre les mesures nécessaires décrites dans le Document [TSAG-TD1014](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-210111-TD-GEN-1014/en) "Mieux faire connaître la question de l'accessibilité à l'UIT", qui décrit une stratégie pour mieux faire connaître la question de l'accessibilité et renforcer la coordination au sein de l'UIT et, d'autre part, d'attirer l'attention du Conseil, du Groupe de coordination intersectorielle des membres sur des questions d'intérêt mutuel (ISCG) et du Groupe spécial de coordination intersectorielle (ISC-TF) sur cette question qui est prioritaire.

La proposition tendant à créer une nouvelle division ou entité sur l'accessibilité au sein de l'Union a été appuyée et les participants ont fait savoir qu'ils souhaitaient collaborer et s'employer résolument à rechercher les lignes budgétaires nécessaires pour appuyer ces projets.

Le GCNT est convenu d'encourager la tenue de réunions accessibles ([Note de liaison 50 du GCNT](https://www.itu.int/ifa/t/2017/ls/tsag/sp16-tsag-oLS-00050.docx)) et a nommé Mme Andrea Saks (G3ict, États-Unis) en tant que coordinatrice sur l'accessibilité à l'échelle de l'UIT au sein du Groupe ISCG.

ANNEXE 1

Liste des Recommandations, Suppléments et autres documents produits
ou supprimés pendant la période d'études

La liste des Recommandations, nouvelles ou révisées, approuvées pendant la période d'études figure dans le Tableau 7.

La liste des Recommandations ayant fait l'objet d'une détermination/d'un consentement à la dernière réunion du GCNT figure dans le Tableau 8.

La Liste des Recommandations supprimées par le GCNT pendant la période d'études figure dans le Tableau 9.

La Liste des Recommandations soumises par le GCNT à l'AMNT-20 pour approbation figure dans le Tableau 10.

Les Tableaux 11 et suivants présentent la liste des autres publications approuvées ou supprimées par le GCNT pendant la période d'études.

TABLEau 7

GCNT – Recommandations approuvées pendant la période d'études

| Recommandation | Approbation | Statut | TAP/AAP | Titre |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| UIT-T A.1 | 27-09-2019 | Révisée | TAP | Méthodes de travail des Commissions d'études du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT |
| UIT-T A.5 | 27-09-2019 | Révisée | TAP | Procédures génériques applicables à l'inclusion dans les Recommandations UIT-T de références à des documents émanant d'autres organisations |
| UIT-T A.13 | 27-09-2019 | Révisée | TAP | Publications de l'UIT‑T à caractère non normatif, y compris les Suppléments aux Recommandations UIT-T |
| UIT-T A.25 | 27-09-2019 | Révisée | TAP | Procédures génériques d'incorporation de texte applicables entre l'UIT‑T et d'autres organisations |

TABLEau 8

GCNT – Recommandations ayant fait l'objet d'un consentement/
d'une détermination à la dernière réunion

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Recommandation | Consentement/détermination | TAP/AAP | Titre |
| Néant. |  |  |  |

TABLEau 9

GCNT – Recommandations supprimées pendant la période d'études

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Recommandation | Dernière version | Date du retrait | Titre |
| Néant. |  |  |  |

TABLEau 10

GCNT – Projets de Recommandations soumis à l'AMNT‑20

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Recommandation | Proposition | Titre | Référence |
| UIT-T A.1 | MOD | Méthodes de travail des Commissions d'études du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT | [AMNT-20 C-0025 Appendice I](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-WTSA.20-C-0025)([TSAG-TD1244](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1244)) |
| UIT-T A.5 | MOD | Procédures génériques applicables à l'inclusion dans les Recommandations UIT-T de références à des documents émanant d'autres organisations | [AMNT-20 C-0025 Appendice I](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-WTSA.20-C-0025)([TSAG-TD1241-R5](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1241)) |

TABLEAU 10bis

Projets de Résolution soumis à l'AMNT-20

| Résolution | Proposition | Titre | Référence |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | MOD | Règlement intérieur du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT | [AMNT-20 C-0024 Appendice I](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-WTSA.20-C-0024)([TSAG-TD1244](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1244)) |
| 20 | MOD | Procédures d'attribution et de gestion des ressources internationales de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification pour les télécommunications | [AMNT-20 C-0024 Appendice I](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-WTSA.20-C-0024)([TSAG-TD1233](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1233)) |
| 29 | MOD | Procédures d'appel alternatives utilisées sur les réseauxde télécommunication internationaux | [AMNT-20 C-0024 Appendice I](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-WTSA.20-C-0024)([TSAG-TD1233](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1233)) |
| 67 | MOD | Utilisation au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT des langues de l'Union sur un pied d'égalité | [AMNT-20 C-0024 Appendice 1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-WTSA.20-C-0024)([TSAG-TD1230att2](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-220110-TD-GEN-1230)) |

TABLEAU 11

GCNT – Suppléments

| Recommandation | Date | Statut | Titre |
| --- | --- | --- | --- |
| Néant. |  |  |  |

TABLEAU 11bis

GCNT – Appendices

| Recommandation | Date | Statut | Titre |
| --- | --- | --- | --- |
| UIT-T A.23 Appendice II | 14 janvier 2022 | Nouvelle | Collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI) dans le domaine des technologies de l'information – Appendice II: Bonnes pratiques |

ANNEXE 2

Résumé des résultats des travaux du Groupe du Rapporteur du GCNT sur la création de groupes régionaux des commissions d'études, la participation à leurs travaux et leur dissolution (RG-CPTRG)

# 1 Mandat du Groupe RG-CPTRG

Le Groupe du Rapporteur sur la création de groupes régionaux, la participation à leurs travaux et leur dissolution (RG-CPTRG) a exercé ses activités conformément au mandat figurant dans le Document [TSAG-TD429-R2](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-181210-TD-GEN-0429), qui a été approuvé par le GCNT à la suite de ses deux premières réunions.

Le Groupe RG-CPTRG a été constitué par le GCNT après examen des contributions ci-dessous:

TABLEAU 12

Contributions du Groupe RG-CPTRG

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C | Origine | Titre |
| [TSAG-C55](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-C-0055) | GSMA | Suite devant être donnée par le GCNT à la proposition de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 2018 sur les droits et obligations des différentes catégories de membres et la participation aux travaux de l'UIT-T  |
| [TSAG-C56](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-C-0056) | États-Unis d'Amérique | Rôle du GCNT dans la clarification des critères régissant la création de groupes régionaux des commissions d'études, la participation à leurs travaux et leur dissolution |
| [TSAG-C61](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-C-0061) | Brésil | Proposition relative à la création par le GCNT d'un groupe ad hoc chargé de clarifier les critères applicables à la création de groupes régionaux, à la participation à leurs travaux et à leur dissolution |

Le TSB a présenté le Document [TSAG-TD427](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-181210-TD-GEN-0427), qui contient des informations sur les textes régissant la création de groupes régionaux de l'UIT-T et la participation à leurs travaux, ainsi qu'une liste des groupes régionaux des commissions d'études de l'UIT-T.

# 2 Réunions du Groupe RG-CPTRG

Le Groupe du Rapporteur s'est réuni lors des réunions du GCNT ci-après.

TABLEAU 13

Réunions du Groupe RG-CPTRG

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dates et horaire des réunions | Ordre du jour | Rapport |
| Mercredi 12 décembre 2018, 14 h 55 à 16 h 00  | [TSAG-TD428](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-181210-TD-GEN-0428) | [TSAG-TD284](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-181210-TD-GEN-0284) |
| Jeudi 13 décembre 2018, 14 h 30 à 15 h 45 |
| Mercredi 25 septembre 2019, 16 h 15 à 17 h 57 | [TSAG-TD452](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0452) | [TSAG-TD453](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0453) |
| Mardi 11 février 2020, 9 h 30 à 10 h 50 | [TSAG-TD644](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200210-TD-GEN-0644) | [TSAG-TD645](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200210-TD-GEN-0645) |

Le TSB a mis en place les outils Adobe Connect et Interprefy pour la participation à distance. Le TSB a également proposé des services de sous-titrage et d'interprétation dans les six langues de l'ONU pour les réunions du Groupe RG-CPTRG. Il n'y a eu aucune réunion intérimaire.

# 3 Chronologie des activités et contributions

Après l'approbation du mandat du Groupe du Rapporteur, il a été décidé d'envoyer la note de liaison [TSAG-LS18](https://www.itu.int/ifa/t/2017/ls/tsag/sp16-tsag-oLS-00018.doc) à toutes les commissions d'études de l'UIT-T comptant des groupes régionaux (CE 2; CE 3; CE 5; CE 11; CE 12; CE 13; CE 17; CE 20), afin de solliciter les informations suivantes:

a) Année de création de chaque groupe régional.

b) Nombre d'États Membres ayant sollicité et appuyé la création du groupe régional.

c) Critères régissant la création d'un groupe régional.

d) Mandat approuvé du groupe régional et Questions de la commission d'études auxquelles le groupe régional contribue.

e) Critères de participation aux travaux des groupes régionaux et façon dont les éventuels cas de participation des États Membres et des Membres de Secteur n'appartenant pas à la région sont pris en compte.

f) Demande de dissolution d'un groupe régional existant et critères régissant la dissolution, le cas échéant.

En réponse à la note de liaison 18 du GCNT, le Groupe RG-CPTRG a reçu des notes de liaison de sept (7) commissions d'études par l'intermédiaire du GCNT, comme indiqué ci-après:

TABLEAU 14

Notes de liaison reçues par le Groupe RG-CPTRG

| TD | Origine | Titre |
| --- | --- | --- |
| [TSAG-TD581](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0581) | Commission d'études 2 de l'UIT-T | Note de liaison [ de la CE 2 de l'UIT-T] sur les besoins du GCNT en ce qui concerne la création de groupes régionaux, la participation à leurs travaux et leur dissolution (établie en réponse à la LS 18 du GCNT)  |
| [TSAG-TD513](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0513) | Note de liaison [ de la CE 2 de l'UIT-T] sur la création de groupes régionaux, la participation à leurs travaux et leur dissolution (établie en réponse à la LS 18 du GCNT)  |
| [TSAG-TD540](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0540) | Commission d'études 3 de l'UIT-T | Note de liaison [ de la CE 3 de l'UIT-T] sur la création de groupes régionaux, la participation à leurs travaux et leur dissolution (établie en réponse à la LS 18 du GCNT)  |
| [TSAG-TD562](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0562) | Commission d'études 5 de l'UIT-T | Note de liaison [ de la CE 5 de l'UIT-T] sur la création de groupes régionaux, la participation à leurs travaux et leur dissolution (établie en réponse à la LS 18 du GCNT)  |
| [TSAG-TD519](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0519) | Commission d'études11 de l'UIT-T | Note de liaison de la CE 11 de l'UIT-T]sur la création de groupes régionaux, la participation à leurs travaux et leur dissolution (établie en réponse à la LS 18 du GCNT)  |
| [TSAG-TD541](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0541) | Commission d'études 12 de l'UIT-T | Note de liaison [ de la CE 12 de l'UIT-T]sur la création de groupes régionaux, la participation à leurs travaux et leur dissolution (établie en réponse à la LS 18 du GCNT)  |
| [TSAG-TD510](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0510) | Commission d'études 17 de l'UIT-T  | Note de liaison [ de la CE 17 de l'UIT-T] sur les groupes régionaux |
| [TSAG-TD551](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0551) | Commission d'études 20 de l'UIT-T  | Note de liaison [ de la CE 20 de l'UIT-T]sur la création de groupes régionaux, la participation à leurs travaux et leur dissolution (établie en réponse à la LS 18 du GCNT)  |

À la troisième réunion, le Rapporteur a également présenté le Document [TSAG-TD621](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0621), qui est une compilation d'informations sur la création de groupes régionaux, la participation à leurs travaux et leur dissolution, telles qu'elles ont été présentées par les commissions d'études. Le Rapporteur a suggéré de considérer le Document [TSAG-TD621](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0621) comme les faits communiqués par les commissions d'études pour clarifier les critères régissant actuellement la création de groupes régionaux des commissions d'études de l'UIT-T, la participation à leurs travaux et leur dissolution, afin de satisfaire une partie du premier objectif du mandat.

Les contributions suivantes ont également été soumises à la réunion:

TABLEAU 15

Contributions du Groupe RG-CPTRG

| C | Origine  | Titre |
| --- | --- | --- |
| [TSAG-C79](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-C-0079) | GSMA | Suggestions concernant les travaux du Groupe RG-CPTRG du GCNT: participation des Membres de Secteur aux réunions des groupes régionaux des commissions d'études de septembre 2019 |
| [TSAG-C80](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-C-0080) | États-Unis d'Amérique | Observations et suggestions concernant les travaux du Groupe RG-CPTRG du GCNT |
| [TSAG-C90](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-C-0090) | Brésil | Précisions d'ordre juridique concernant le rôle du GCNT dans la création de groupes régionaux des commissions d'études de l'UIT-T et les droits de participation des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires |

L'Unité des affaires juridiques (LAU) de l'UIT a soumis le Document [TSAG-TD577](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0577), afin d'apporter des précisions concernant le rôle du GCNT dans la création de groupes régionaux des commissions d'études de l'UIT-T et les droits de participation des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires.

À la dernière réunion du Groupe du Rapporteur, la note de liaison ci-après a également été reçue:

TABLEAU 16

Note de liaison reçue par le Groupe RG-CPTRG

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| DT | Origine | Titre |
| [TSAG-TD707](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200210-TD-GEN-0707) | Groupe régional de la Commission d'études 12 de l'UIT-T pour l'Afrique (SG12RG-AFR) | Note de liaison reçue sur le projet de rapport du Groupe RG‑CPTRG relatif à la création de groupes régionaux, à la participation à leurs travaux et à leur dissolution |

Deux contributions des États-Unis d'Amérique ont été reçues pour la dernière réunion:

TABLEAU 17

Contributions du Groupe RG-CPTRG

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C | Origine | Titre |
| [TSAG-C113](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-C-0113) | États-Unis d'Amérique | Suggestions visant à continuer de faire avancer les travaux du Groupe RG-CPTRG  |
| [TSAG-C115](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-C-0115) | États-Unis d'Amérique | Projet de proposition interaméricaine de la CITEL sur les groupes régionaux des commissions d'études de l'UIT-T (révision de la Résolution 54 de l'AMNT) |

# 4 Résumé des discussions et résultats

|  |  |
| --- | --- |
| *Objectif 1* | Clarifier les critères régissant actuellement la création de groupes régionaux des commissions d'études de l'UIT-T, la participation à leurs travaux et leur dissolution, ainsi que les mécanismes applicables à ces critères, conformément aux orientations définies par l'UIT, le cas échéant. |

Après avoir examiné les critères régissant actuellement la création de groupes régionaux des commissions d'études de l'UIT-T, les participants sont convenus qu'il y avait des divergences et qu'il n'existait aucun critère homogène relatif à la création d'un groupe régional entre les commissions d'études.

Le terme "région" n'est pas défini, étant donné que certains États Membres ne peuvent participer qu'aux réunions de groupes régionaux dans ce qui pourrait être considéré comme leur région administrative de l'UIT. Certains États Membres appartiennent à plusieurs groupes régionaux dans une commission d'études.

Bien que certains membres aient souligné la nécessité de définir ce que l'on entend par "région", d'autres ont indiqué qu'il fallait en priorité conserver une certaine souplesse concernant le terme "région" pour permettre à chaque commission d'études de créer des groupes régionaux en fonction du thème traité.

Certains membres ont estimé qu'il était important de maintenir le statu quo, selon lequel la participation pleine et entière aux réunions des groupes régionaux est réservée aux États Membres et aux Membres de Secteur d'une région. De même, ils ont souligné la nécessité d'établir un dialogue au niveau régional concernant certains thèmes, selon le mandat de la commission d'études. En revanche, d'autres membres ont insisté sur l'importance de donner accès au dialogue régional aux organisations internationales présentes dans la région.

Lors des discussions de la quatrième réunion, le Groupe RG-CPTRG a été informé que le Groupe régional de la Commission d'études 3 pour l'Europe et le Bassin méditerranéen (SG3RG-EURM) était inactif depuis plus de deux périodes d'études.

Les participants ont discuté de la question de savoir si la création de groupes régionaux devait être traitée comme les Questions approuvées par le GCNT dans l'intervalle entre deux AMNT, ou s'il fallait maintenir le statu quo selon lequel, comme pour les groupes de travail, la création de groupes régionaux est approuvée par les commissions d'études de rattachement.

L'Unité des affaires juridiques de l'UIT est d'avis qu'en accordant aux commissions d'études de rattachement le pouvoir d'élaborer et d'approuver le mandat et les méthodes de travail des groupes régionaux, l'AMNT leur a conféré le pouvoir nécessaire pour créer des groupes régionaux dans les domaines qui les intéressent. Cette interprétation est confirmée par la pratique suivie de longue date par les parties.

Les participants sont convenus qu'une décision de l'AMNT sur le mécanisme de gouvernance était nécessaire.

|  |  |
| --- | --- |
| *Objectif 2* | Passer en revue les Résolutions 1, 2, 22 et 54 de l'AMNT, en vue de les examiner et de les réviser, selon le cas, pour clarifier les critères régissant la création de groupes régionaux et leur dissolution et présenter un rapport au GCNT. |

Les participants ont noté que le Document [TSAG-C115](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-C-0115), qui est un projet de proposition interaméricaine de la CITEL sur les groupes régionaux des commissions d'études de l'UIT-T (révision de la Résolution 54 de l'AMNT), avait été présenté par les États-Unis d'Amérique à la réunion pour information, la révision étant toujours à l'étude à la CITEL.

Les participants sont convenus que les contributions et les propositions de modification des Résolutions pertinentes seraient examinées par l'AMNT-20.

|  |  |
| --- | --- |
| *Objectif 3* | Dans le contexte de l'article 3 de la Constitution de l'UIT, passer en revue les Résolutions 1, 2, 22 et 54 de l'AMNT, en vue de les examiner et de les réviser, selon le cas, pour clarifier les critères régissant la participation aux réunions des groupes régionaux et présenter un rapport au GCNT. |

L'Unité des affaires juridiques de l'UIT est d'avis que les États Membres et les Membres de Secteur qui ne sont pas issus de la région concernée ont le droit d'assister aux réunions régionales pertinentes en qualité d'observateurs.

Il a également été demandé à l'Unité des affaires juridiques de l'UIT de préciser pourquoi le Document [TSAG-TD577](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0577) ne contenait pas d'avis concernant les organisations intergouvernementales régionales, les organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites, ainsi que les organisations régionales et autres organisations internationales de télécommunication, de normalisation, de financement ou de développement, comme indiqué aux numéros 269B, 269C et 231de la Convention de l'UIT. L'Unité des affaires juridiques de l'UIT a expliqué que les dispositions en question n'établissaient pas de catégories de membres de l'UIT distinctes pour ces organisations et que dans le Document TSAG-TD577, les droits de participation n'étaient examinés qu'au regard des possibilités existantes de participation aux activités de l'Union, comme indiqué dans les textes fondamentaux: États Membres (article 2 de la Constitution), Membres des Secteurs (article 3 de la Constitution), Associés (numéro 241A de la Convention) et établissements universitaires (Résolution 169 de la Conférence de plénipotentiaires). Par conséquent, dans le cadre actuel, le droit desdites organisations de participer aux travaux des groupes régionaux des commissions d'études de l'UIT-T dépend de leur adhésion à l'UIT-T.

# 5 Conclusion

Les participants à la réunion du Groupe RG-CPTRG tenue le mardi 11 février 2020 sont convenus que les objectifs fixés dans le mandat avaient été atteints et qu'aucune autre réunion n'était nécessaire. Il a été décidé, lors de la quatrième réunion, de soumettre le présent rapport au GCNT, conformément au mandat du Groupe et en vue de la dissolution du Groupe RG-CPTRG.

Appendice I du Document 23 de l'AMNT-20

Projet de plan d'action aux fins de l'analyse de la restructuration des commissions d'études de l'UIT-T

## I.1 Introduction

Le présent plan d'action a pour objet de procéder à un examen approfondi des possibilités de restructuration de l'UIT-T, fondé sur une analyse empirique, en vue de rendre l'UIT‑T plus efficace, efficient, en adéquation avec sa mission, tourné vers l'avenir et inclusif. Il est axé sur la façon concrète de procéder à l'analyse de la structure de l'UIT-T, afin que l'AMNT-24 approuve éventuellement la restructuration, au lieu d'effectuer un simple examen des principes généraux de haut niveau.

Le texte du présent plan d'action repose sur les contributions soumises par les Membres dans le cadre d'un groupe de travail par correspondance, compte tenu du mandat approuvé lors de la réunion de janvier 2021 du GCNT, groupe qui a poursuivi ses travaux sous l'égide du Groupe du Rapporteur du GCNT sur le programme de travail et la structure des commissions d'études (RG‑WP).

## I.2 Considérations générales

Les éléments de réflexion proposés par le Directeur du TSB sur la restructuration des commissions d'études dans le cadre des travaux préparatoires de l'AMNT-20 ont amené les participants à la réunion du GCNT à débattre de l'éventuelle restructuration future des commissions d'études (CE) de l'UIT-T. On considère qu'il s'agit d'une évolution positive pour intensifier les travaux du Secteur et de tenir compte de l'évolution technologique ainsi que de la continuité des activités du Secteur en toutes circonstances, et pour accélérer les travaux de façon à élaborer les recommandations les mieux adaptées et les normes souhaitées par le Secteur.

Un certain nombre de membres du GCNT ont reconnu qu'il était important d'examiner la structure des commissions d'études de l'UIT-T, celle-ci n'ayant guère été modifiée depuis 2008, alors même que les technologies évoluaient

Plusieurs membres du GCNT ont mis en évidence la nécessité de mener une étude appelant un examen des fonctions de normalisation de l'UIT-T, pour veiller à ce que la structure de l'UIT-T réponde aux besoins de normalisation des membres et du secteur privé en général.

## I.3 Informations nécessaires à l'analyse de la restructuration (principes et mesures)

La solution de restructuration des commissions d'études de l'UIT-T devrait contribuer à la mission et aux activités à long terme de l'UIT-T. Les options de restructuration examinées devraient alimenter les débats des Membres de l'UIT-T. Les Membres auront à leur tour besoin, pour leurs échanges de vues, des résultats de la mise en œuvre du plan d'action, afin de pouvoir s'appuyer sur un ensemble de critères généraux pour l'évaluation de la restructuration des commissions d'études de l'UIT-T.

Le processus d'examen prendra en compte à la fois des mesures quantitatives et des questions qualitatives axées sur les politiques. Les principales informations requises pour évaluer chacune des options de restructuration reposeront essentiellement sur les principes et mesures convenus par les membres de l'UIT.

### I.3.1 Principes

Les sept principes de haut niveau établis par l'AMNT-16 et les explications détaillées qui s'y rapportent (voir l'Annexe A du Document TD457-R2 et le Document TD937-R1) devraient être utilisés pour examiner les avantages de chacune des options de restructuration possibles dans les résultats du plan d'action.

Les sept principes de haut niveau sont énoncés ci-après:

A) Structure optimisée

B) Mandats clairs

C) Renforcement de la coordination et de la coopération

D) Rentabilité économique et attractivité

E) Méthodes de travail efficientes et efficaces

F) Identification rapide des besoins en matière de normalisation

G) Contribution à la réduction de l'écart en matière de normalisation

Les autres éléments à prendre en compte sont les suivants:

1) Il convient d'élaborer les normes en faisant appel aux compétences techniques et aux connaissances nécessaires pour garantir un résultat concret.

2) Il convient d'éviter tout chevauchement des activités de normalisation entre les commissions d'études de l'UIT-T et, conformément à la Résolution 71 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT et de réduire autant que possible les incompatibilités entre les normes de l'UIT et celles d'autres organisations de normalisation mondiales. Toutefois, il y a lieu de de noter que l'étude des relations entre l'UIT-T et d'autres organisations de normalisation dans le cadre du processus de restructuration ne doit pas faire double emploi avec les travaux menés par d'autres Groupes du Rapporteur du GCNT, par exemple le Groupe du Rapporteur sur le renforcement de la coopération ou sur les méthodes de travail.

3) Le nombre actuel est-il stable et, s'il existe une proposition visant à créer un nouveau groupe d'études, le nombre total devrait-il être maintenu?

4) Quel est le nombre approprié de Questions au sein des commissions d'études pour faciliter la mobilisation et la participation des membres, ainsi que l'efficacité de l'attribution des sujets d'étude entre les responsables de l'étude des Questions?

5) La normalisation des technologies nouvelles et émergentes devrait-elle être intégrée dans les commissions d'études existantes et fusionnée dans les Questions moyennant la révision des Questions existantes et la formulation de nouveaux sujets d'étude, s'il y a lieu, ou l'élaboration de nouvelles Questions?

6) Toute modification apportée à la structure de l'UIT-T devrait tenir compte des incidences sur la permanence et la continuité des travaux des commissions d'études et des groupes régionaux, afin de poursuivre l'élaboration en temps voulu de Recommandations de haute qualité, répondant à la demande, efficaces et rentables.

### I.3.2 Mesures requises

Le présent plan d'action vise à garantir que des données et des indicateurs sont disponibles pour proposer une structure du Secteur UIT-T qui répond aux besoins de ses membres, tout en analysant la disponibilité de leurs compétences pour une meilleure répartition.

Le plan d'action utilisera les données initiales suivantes, recueillies entre 2008 et 2021. Ces mesures pourront être complétées par des données supplémentaires jugées utiles pour répondre aux questions indiquées et les analyser.

L'utilisation des mesures énumérées devrait servir de base à la collecte et à l'analyse des données en fonction des mesures, afin de fournir des éléments de réponse aux questions énumérées.

L'analyse de ces questions et mesures, ainsi que les données et méthodes utilisées, seront présentées au GCNT pour décision et suite à donner, selon qu'il conviendra.

1) Quelles sont les mesures relatives aux activités de normalisation de l'UIT-T pour l'élaboration de Recommandations?

1.1) Participation, contribution et fonctions de direction occupées par type de membres entre 2008 et 2021 pour chaque commission d'études et sous-groupes associés.

1.2) Nombre de mois écoulés entre la présentation et l'approbation de Recommandations par les commissions d'études entre 2008 et 2021.

1.3) Nombre de notes de liaison émanant d'autres organisations de normalisation entre 2008 et 2021.

1.4) Nombre de Recommandations approuvées selon la procédure d'approbation traditionnelle entre 2008 et 2021.

1.5) Nombre de Recommandations approuvées selon la variante de la procédure d'approbation entre 2008 et 2021.

1.6) Nombre de suites de tests élaborées pour les Recommandations UIT‑T entre 2008 et 2021.

2) Quelle est la valeur ajoutée des Recommandations UIT‑T ou ces Recommandations ont‑elles des conséquences pour les membres de l'UIT?

2.1) Nombre de téléchargements uniques par Recommandation entre 2008 et 2021.

2.2) Nombre de Recommandations UIT‑T intégrées ou adoptées par d'autres organisations de normalisation entre 2008 et 2021.

2.3) Nombre de brevets essentiels liés à des normes initialement publiées dans des Recommandations UIT‑T entre 2008 et 2021.

2.4) Nombre de Recommandations, lignes directrices et rapports de l'UIT-T ayant des incidences politiques ou réglementaires entre 2008 et 2021.

2.5) Nombre de Recommandations UIT-T citées dans les communiqués de presse et la documentation des Membres de Secteur entre 2008 et 2021.

2.6) Nombre de Recommandations UIT-T adoptées et mises en œuvre, en totalité ou en partie, par le secteur privé entre 2008 et 2021.

3) Comment l'UIT-T coopère-t-il et se concerte-t-il avec les autres organisations de normalisation?

3.1) Nombre de notes de liaison envoyées à d'autres organisations de normalisation entre 2008 et 2021.

3.2) Nombres de mémorandums d'accords conclus avec d'autres organisations de normalisation.

3.3) Nombre d'ateliers ou d'activités organisés conjointement avec d'autres organisations de normalisation.

3.4) Nombre de normes établies par d'autres organisations de normalisation qui ont été intégrées ou adoptées par l'UIT-T entre 2008 et 2021, par domaine ou sujet.

3.5) Nombre de chargés de liaison issus ou auprès d'autres organisations de normalisation.

3.6) Autres mécanismes de collaboration (par exemple JCA, experts invités).

4) La structure actuelle des commissions d'études est-elle de nature é favoriser à un processus de normalisation capable de suivre le rythme rapide de l'évolution des technologies de télécommunication / TIC?

5) Les commissions d'études de l'UIT-T reflètent-elles le caractère international de l'activité?

5.1) Nombre de participants (États Membres, Membres de Secteur, Associés, établissements universitaires, PME et autres (par exemple, organisations du système des Nations Unies, organisations de normalisation).

5.2) Nombre des différents membres, Membres de Secteur et Associés qui se sont engagés à contribuer activement à la réalisation de nouveaux travaux, comme indiqué dans les justifications A.1 et A.13[[4]](#footnote-4):

• par pays

• par région

• par catégorie de membres

5.3) Nombre de contributions sur un sujet d'étude soumises par:

• des soutiens

• autres (par pays, par région, par catégorie de membres).

L'ensemble de mesures soulève des questions fondamentales concernant les travaux du Secteur de la normalisation des télécommunications, et la mesure dans laquelle le plan d'action peut répondre à ces questions influera sur la structure possible des commissions d'études. Bon nombre des questions et des problèmes soulevés sont valables et se rapportent à des discussions plus larges que la (re)structuration des commissions d'études.

Pour progresser dans la mise en œuvre du présent plan d'action, il est nécessaire:

• de définir plus clairement les indicateurs fondamentaux de performance (IFP)/mesures devant être recueillis;

• d'établir des priorités concernant les différents IFP /indicateurs devant être recueillis, si nécessaire;

• de définir un calendrier de mise en œuvre des IFP / statistiques; et

• de travailler dans les limites des fonds disponibles.

## I.4 Options de restructuration

Les premières options à envisager dans le cadre de la mise en œuvre du présent plan d'action sont énumérées dans le Document TD995r1. Toutefois, d'autres options pourront être envisagées au fur et à mesure qu'elles se présentent, y compris les futures soumissions à identifier. L'éventail initial des options pourra aller de la solution consistant à ne rien faire à une refonte radicale de la structure actuelle des commissions d'études de l'UIT-T. En d'autres termes, cette étude devrait évaluer toutes les options de restructuration possibles, sans se limiter aux options énumérées dans le Document TD995r1.

Des contributions ont déjà été présentées lors de réunions antérieures du GCNT en 2020 concernant les options de restructuration des commissions d'études à l'AMNT-20. Ces contributions ont été expressément incluses dans les annexes du présent plan d'action. Il n'était pas prévu dans le présent plan d'action de déterminer quelle option devrait ou ne devrait pas être incluse, mais de traiter chaque option d'une manière juste et équitable.

La transparence, l'équité, l'impartialité et l'objectivité doivent présider à la mise en œuvre du présent plan d'action. Il convient d'identifier, de recueillir et d'analyser objectivement, par ordre de priorité et en fonction du caractère d'urgence, les problèmes que pose la structure actuelle des commissions d'études de l'UIT-T, qui doivent et peuvent être résolus par une restructuration. Une fois identifiés, il conviendra de classer tous les problèmes par ordre de priorité et de déterminer clairement ceux qui doivent être résolus dans un avenir proche et ceux qui peuvent être traités ultérieurement.

## I.5 Application des informations à l'analyse

L'analyse devrait prendre en considération les mesures qui ont été identifiées pour répondre aux questions suivantes:

1) Comment les différentes options de restructuration permettent-elles d'assurer la viabilité des commissions d'études et d'augmenter la productivité future en extrayant les recommandations et les normes requises plus rapidement que dans la situation actuelle?

2) La structure et le programme de travail actuels des commissions d'études de l'UIT-T répondent-ils à la demande actuelle et future du secteur privé? Dans la négative, quelles sont les mesures à prendre?

3) Les commissions d'études de l'UIT-T travaillent-elles en collaboration et se complètent-elles pour obtenir des résultats communs? Comment améliorer les travaux complémentaires?

4) Quelles sont les incidences de chaque option de restructuration sur le plan des ressources financières et des ressources humaines?

5) Quels sont les avantages et inconvénients de toutes les propositions, en particulier en cas de fusion des commissions d'études, s'agissant de l''équilibre à trouver entre les capacités de chaque commission d'études et la nécessité de ne pas accroître les contraintes actuelles, (nombre de questions, calendriers des réunions), tout en veillant à ce que les commissions d'études tiennent un nombre suffisant de réunions périodiques?

6) Dans la mesure où une organisation intergouvernementale comme l'UIT peut être évaluée en fonction de ses avantages compétitifs, quels sont ceux dont dispose l'UIT-T et comment peut-il les utiliser?

Un certain nombre d'options devraient servir à évaluer chaque option de restructuration, notamment l'analyse comparative, l'analyse des lacunes, l'analyse SWOT et les séances de réflexion.

## I.6 Calendrier

Il convient de suivre le calendrier et le processus ci-après:

• Après approbation du présent plan d'action par le GCNT, ce dernier fait rapport à l'AMNT-20 avec la liste de questions proposée (①②③ dans le calendrier).

• L'AMNT-20 approuve la liste des questions et fournit des orientations (④ dans le calendrier).

• Les données sont recueillies et analysées (⑤ dans le calendrier).

• Le GCNT examine les données, les méthodes, les analyses et les recommandations pertinentes sous-jacentes sur la base des conclusions pour suite à donner et examen (⑤ dans le calendrier).

• Le GCNT soumet à l'AMNT-24 un rapport concernant une éventuelle restructuration de l'UIT-T (⑥⑦ dans le calendrier).

Le calendrier est indiqué ci-dessous.

 

Figure I.1 – Calendrier

Le présent plan d'action devrait être mis en œuvre entre l'AMNT-20 (premier trimestre de 2022) et l'AMNT-24.

Le GCNT est responsable en dernier ressort de la gestion et de l'examen des résultats du plan d'action. Il devrait élaborer un rapport et des recommandations qui seront présentés au Conseil pour suite à donner et examen, et soumettre un rapport à l'AMNT-24. Cependant les membres peuvent utiliser (ou non) les résultats du plan d'action comme ils le souhaitent avant qu'il soit examiné par l'AMNT pour décision sur la restructuration des commissions d'études de l'UIT-T.

Le GCNT devrait rester le principal coordonnateur responsable du présent plan d'action. L'équipe chargée des analyses, qui devrait être investie de tâches très claires et précises, devrait être composée de membres de l'UIT, avec le concours du TSB.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Le GCNT a tenu quatre autres réunions pendant la période d'études, qui a été prolongée en raison du COVID-19. [↑](#footnote-ref-1)
2. La Conférence de plénipotentiaires de 2018 invite l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), conformément à l'article 3 de la Constitution de l'UIT, à examiner et, le cas échéant, à réviser les Résolutions 1, 2, 22 et 54 de l'AMNT, en vue de clarifier les critères applicables à la création de groupes régionaux des commissions d'études, à leur participation à leurs travaux et à leur dissolution, et le rôle du GCNT à cet égard. [↑](#footnote-ref-2)
3. [**1*bis.*10** S'il n'existe aucune procédure particulière d'approbation/d'accord pour un texte et si aucun consensus ne se dégage à la réunion de la commission d'études, dans des circonstances exceptionnelles, et conformément aux Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, on utilisera la même procédure que celle utilisée à une AMNT (voir le § 1.13 ci-dessus).] [↑](#footnote-ref-3)
4. Bien qu'il soit convenu que la période d'études générale est comprise entre 2008 et 2021, il est admis que les données relatives aux justifications A.1 et A.13 ne sont disponibles que pour un sous‑ensemble de ces années. Il faut faire preuve de prudence avant de tirer des conclusions de ces données. [↑](#footnote-ref-4)